

GRANDES CULTURES

Le Céréaliculteur

Supplément de La Terre de chez nous
Vol. 5 - No 4 OCTOBRE 1995



LES BUVEURS DE BIÈRE PEUVENT SE RÉJOUIR:

La culture du houblon refait surface chez nous



CO-OP®

PARTOUT AU QUÉBEC «L'ÉQUIPE VEILLE AUX GRAINS»

SERVICES OFFERTS PAR VOS CENTRES DE GRAINS COOP

- Entreposage
- Séchage
- Criblage
- Classification
- Mise en marché
- Informations

LISTE DES CENTRES DE GRAINS COOP (d'Est en Ouest)

C.A.C. DE LA MATAPÉDIA
Amqui (418) 629-4401

PURDEL
Bic (418) 436-4363

S.C.A.R. RIVIÈRE-DU-LOUP
Isle Verte (418) 851-2822

C.A. CÔTE-SUD
St-Philippe-de-Néri (418) 498-2366

C.A.C. CHARLEVOIX
La Malbaie (418) 439-3991

NUTRINOR
St-Bruno (418) 343-3772

COOP ST-PRIME
St-Prime (418) 251-3093

A.C. NORMANDIN
Normandin (418) 274-2910

UNICOOP
Ste-Hénédine (418) 935-3651

C.A.R. PARISVILLE
Parisville (819) 292-2303

S.C.A. DES BOIS-FRANCS
Victoriaville (819) 758-0671

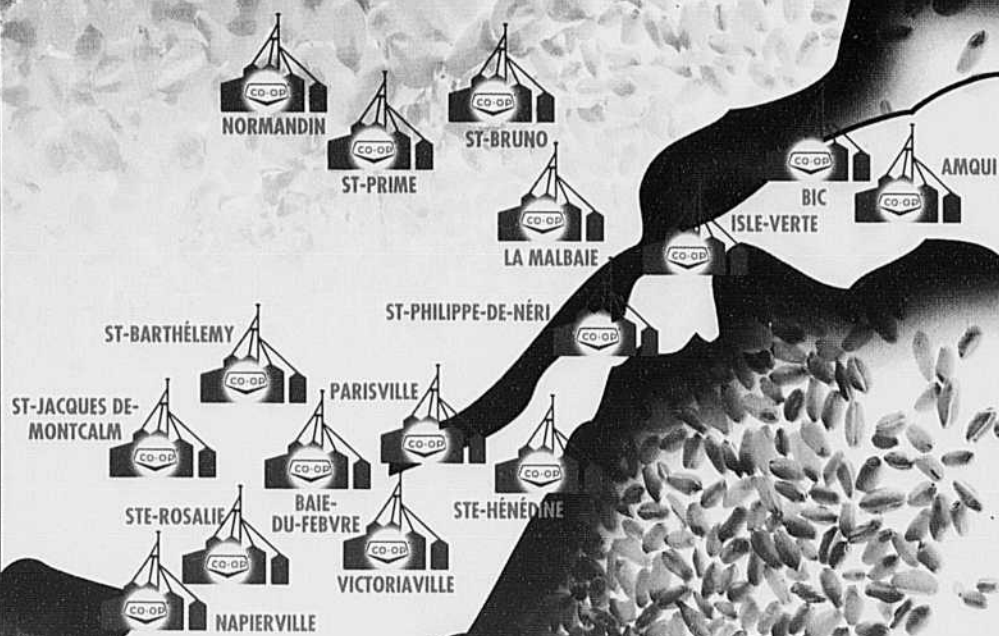
C.A.C. LAC ST-PIERRE
Baie-du-Febvre (514) 783-6491

COMAX (Célubec)
Ste-Rosalie (514) 799-2653

S.C.A. SUD DE MONTRÉAL
Napierville (514) 245-3937

AGRIVERT
St-Barthélemy (514) 885-3811

PROFID'OR
St-Jacques-de-Montcalm (514) 759-4041



GRANDES

CULTURES

Vol 5 no 4, Octobre 1995

Supplément de La Terre de chez nous
(TCN) Octobre 1995, publié en
collaboration avec la FPCCQ.

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
(514) 679-0530

Directeur

Hugues Belzile

Rédactrice en chef

France Groulx

Rédacteur en chef adjoint, responsable de la publication

Victor Larivière

Responsable de la production

Carole Lalancette

Infographiste

Céline Dupras
Karyne Bradley

Secrétaire de production

Lorraine Trottier

Collaborateurs

Anne-Marie Christen, Yves Charlebois,
Denis Côté, Bernard Couture, Luc Couture,
Jacques Denis, Eric Lavoie, Benoît Legault,
Sylvie Mondor, Armand Mousseau,
Douglas Mutch, Pierre Saint-Yves

Sortie sur films et pelliculage

Pellitech Ltée

Impression

Transcontinental Prestige

Directeur de la publicité

Réal Loiseau

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Robert Bissonnette

Représentant hors Québec

Jacques Long
(905) 335-5700
Fax (905) 335-5001

Photo couverture

MAPAQ-Club Agro-Export

Administration

Jocelyne Gareau

Tirage et abonnements

Micheline Courchesne

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1183-4536

PROCHAINE PARUTION: 1 FÉVRIER 1996

DATE DE TOMBÉE PUBLICITAIRE:
5 JANVIER 1996

Le magazine **Grandes Cultures** paraît
quatre fois par année.
Dans la présente publication, le générique
masculin est employé sans discrimination et
uniquement dans la but d'alléger le texte.

ÉDITORIAL	4	LÉGUMES	
ACTUALITÉS	5-6	DE TRANSFORMATION	24-25
FPCCQ		Rôle des acheteurs et image à revaloriser	
DOSSIER	8 à 11	ÉQUIPEMENT	26 à 28
Fumiers, lisiers et céréales		Tout sur les boîtes à grain	
CULTURES À REDÉCOUVRIR	12-13	DÉVELOPPEMENT DURABLE	30-31
Le houblon		Pneus et compaction	
RECHERCHE	14	LISTE	
Le charbon et les céréales		DES ACHETEURS DE GRAINS	32-33
POINT DE VUE	16-17	MARCHÉS	34-35
La Coopérative Fertior		Le rôle de la Chine	
CPVQ	19 à 22	REPORTAGE	36-37
Recommandations de plantes		Les Champagne-Fortin de Saint-Gilles	
fourragères 95-96		COLLOQUE MAÏS	38-39
		Programme et inscription	

Photo: Kverneland



Redonner au maïs-grain ses lettres de noblesse

Depuis quelques années, la culture du maïs-grain est la cible privilégiée de plusieurs professionnels de l'agriculture et de l'environnement. Cette plante, dont on a pourtant fortement encouragé le développement au cours des années 1970, semble soudainement devenue un fléau pour la société. Du point de vue économique, on accuse le programme de stabilisation d'être trop généreux envers cette production. Je reconnais qu'au cours des dernières années, d'importantes sommes ont été versées pour cette production, mais cela est dû au très grand volume de production et non à cause d'une plus grande intervention à l'unité.

Au contraire, si l'on considère l'intervention à la tonne métrique, le maïs-grain se situe en deçà des autres céréales et c'est cette production qui va chercher le plus fort pourcentage de revenus directement du marché. De plus, cette production a enregistré les gains d'efficacité les plus remarquables au cours des dix dernières années, tant et si bien, que le prix stabilisé à 182,00 \$/tm en 1985 se situe présentement à 170,00 \$/tm, alors que parallèlement, les autres productions ont subi une hausse ou aucun changement. Existe-t-il beaucoup d'autres secteurs dans la société ou d'autres produits agricoles qui ont connu une baisse des coûts au cours de la dernière décennie, et ceci en dollars réels?

Au niveau de l'environnement, les accusations se font encore plus nombreuses. Cette plante semble être responsable de tous nos maux (surfertilisation, destruction de la structure du sol, pollution de l'air et de l'eau par les pesticides, etc.). Les producteurs sont conscients que cette plante est exigeante en intrants et que des correctifs doivent être apportés pour diminuer, autant que faire se peut, le stress environnemental causé par cette production.

Nous sommes prêts à effectuer des changements, s'ils sont entrepris d'une façon sécuritaire et en évaluant avec précision les nouvelles méthodes culturales proposées. Plusieurs spécialistes de l'agriculture pensent posséder la solution miracle, cependant, personne ne prend le risque financier que comportent souvent des changements trop brusques. Seul l'agriculteur subira des pertes en bout de piste si les méthodes préconisées s'avèrent un échec.

Si on s'arrêtait plutôt à chercher des aspects positifs à cette culture, nous constaterions que:

- au cours des 20 dernières années, cette culture a le plus contribué à augmenter notre degré d'auto-suffisance dans le secteur de l'alimentation animale;
- cette céréale permet le meilleur revenu à l'hectare pour le producteur, et ceci en se basant sur le marché seulement;
- cette plante possède également des atouts indéniables au niveau de la qualité de l'air. En effet elle fabrique de la matière sèche de deux à trois fois plus vite que la majorité des autres plantes. Comme la production de matière sèche correspond à la fixation de gaz carbonique et à la libération d'oxygène, il s'avère que le maïs est un très bon « dépollueur » de l'atmosphère;
- un rendement assez stable malgré des conditions climatiques inégales;
- etc.

C'est dans le but de redonner ses lettres de noblesse au maïs, que la Fédération participera activement au colloque sur cette production qui se tiendra les 29 et 30 novembre prochains.

J'encourage les producteurs à s'y inscrire en grand nombre, en retournant le coupon de participation que vous trouverez à l'intérieur de cette revue en page 39.

Germain Chabot, président
Fédération des producteurs
de cultures commerciales du Québec



DOSSIER ÉTHANOL

Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons toujours pas obtenu d'engagement de la part de notre gouvernement dans le dossier éthanol, mais nous sommes parvenus à l'ultime étape qui consiste à obtenir une réponse officielle du Conseil des ministres.

Je vous rappelle que le ministre Daniel Paillé, porteur de notre dossier, avait mis en place un comité interministériel ayant le mandat d'étudier les divers aspects du projet de la Fédération et de lui transmettre ses recommandations. Le comité a complété son travail au début du mois de juillet et a remis son rapport au ministre vers le 15 juillet. La Fédération s'est toutefois dissociée de ce rapport qui fait surtout mention des interrogations des divers ministères et fait fi des arguments de la Fédération. Nous avons donc soumis notre propre rapport au ministre Paillé.

Le ministère de l'Agriculture du Québec appuie fortement notre projet, mais tous les autres, soit les ministères de l'Environnement et de la Faune, de l'Industrie et du Commerce, des Ressources Naturelles et des Finances, expriment des réserves face au projet.

Le ministre Paillé devra composer avec ces deux rapports, et tel que promis, soumettre notre requête au Conseil des ministres avant la fin de l'été, pour décision finale.

Nous demeurons très confiant que nos élus recevront notre requête positivement, et qu'ils accepteront de mettre les producteurs du Québec sur un pied d'égalité avec leurs confrères ontariens et américains, en mettant en place une politique fiscale favorable à la production d'éthanol carburant au Québec.

Il y a maintenant plus de 100 stations-service qui offrent les mélanges essence éthanol au Québec et les consommateurs sont satisfaits du produit. Malheureusement l'éthanol provient actuellement des États-Unis et il n'y a donc aucune retombée économique pour le Québec.

Si vous avez près de chez-vous une station-service qui offre le produit, nous vous encourageons forte

ment à rouler à l'éthanol afin de contribuer à l'avancement du dossier.

ASSURANCE-RÉCOLTE

La Fédération tient à vous rappeler que les indemnités versées par l'assurance-récolte pour la saison 1994-95 seront ajustées en fonction du prix final enquêté par la Régie des assurances agricoles du Québec. Cette donnée sera probablement disponible en décembre 1995 ou en janvier 1996.

Après avoir exprimé ce besoin depuis quelques années, les producteurs assurés à l'assurance-récolte pourraient enfin bénéficier en 1996 de la possibilité de payer leur cotisation d'assurance-récolte en deux versements. Si le projet de modification prend forme, les producteurs céréaliers pourront s'acquitter d'un premier versement de 60% au 30 avril et d'un deuxième versement de 40% au 1er septembre. L'escompte de paiement anticipé serait accordé sur les sommes versées à l'intérieur des dates admissibles à l'escompte.

ASRA

Suite à l'ensemble des modifications que le M.A.P.A.Q. a apporté aux prix garantis de la saison 1995-96 et à l'inquiétude que ces changements suscitaient, la Fédération jugeait pertinent de publier les prévisions de prix garantis de la récolte de 1995 du M.A.P.A.Q..

À la fin du mois de juin 1995, le M.A.P.A.Q. estimait le prix garanti du maïs à 174.77 \$/t.m. du soya à 300.98 \$/t.m., de l'orge à 202.94 \$/t.m., du blé panifiable à 227.58 \$/t.m., du blé fourrager à 216.38 \$/t.m. et de l'avoine à 205.08 \$/t.m.. Ces prix peuvent sembler être similaires à ceux de 1994 mais ils doivent être mis en parallèle avec une augmentation réelle de 6% des frais variables et des frais fixes.

PAIEMENTS ANTICIPÉS - CAMPAGNE 1995-96

Avec le début de la récolte, la Fédération commence à offrir aux producteurs le programme des paiements anticipés des récoltes. Tous les producteurs qui entreposent des récoltes pour fins de vente peuvent s'inscrire et recevoir un prêt sans intérêt sur la récolte en entrepôt. Les avantages pour un producteur de participer à ce programme ne sont plus à

Pour les producteurs de GRANDES CULTURES

STEIGER

la nouvelle série
9300 de Case IH
découvrez ses nouveautés*

* Maintenant trois
choix de transmission



- * 5 modèles plus puissants de 200 à 400 c.v.
- * Essieu arrière avec refroidisseur d'huile
- * Réduction finale avec plus de capacité
- * Nouvelle pompe de direction
- * Beaucoup d'autres caractéristiques à découvrir chez votre concessionnaire



■ ■ ■
**Chez CASE IH,
le futur c'est
maintenant!**

© 1994 CASE CORPORATION
Case IH est une marque déposée
de la Corporation Case.

CASE IH



démontrer. En effet, plutôt que de vendre au moment de la récolte, là où les prix sont généralement au plus bas, le producteur peut recevoir ce prêt sans intérêt et ainsi obtenir les liquidités nécessaires à cette période de l'année. Le producteur aura ainsi la possibilité d'être plus libre et de mieux préparer la mise en marché de sa récolte. En plus des gains qu'il pourra réaliser en commercialisant de façon plus ordonnée, il réduira sa charge financière et réalisera des économies d'intérêts, ce qui n'est pas négligeable.

Le prêt sans intérêt peut atteindre 50 000 \$ selon les taux prescrits par sorte de grains. Il n'y a pas de changement particulier par rapport à l'application du programme de 1994-95. En effet, tel que l'avait promis le ministre fédéral de l'agriculture, Monsieur Ralph Goodale, l'intérêt est payé entièrement par le programme fédéral d'aide à l'accroissement des liquidités pour les producteurs.

Afin d'obtenir plus de renseignements concernant le programme ou pour participer, il suffit de se procurer une FICHE D'INSCRIPTION auprès de votre syndicat régional ou directement à la Fédération, en communiquant avec M. Denis Dallaire au (514)679-0530.

COMMERCIALISATION CÉRÉALES À PAILLE

La campagne agricole pour les céréales à paille de l'année 1994-95 (1er août au 31 juillet) est complétée. Au cours de cette campagne, 70 % de la production de blé fut commercialisé dont 52 % en blé panifiable et le reste (18 %) en blé fourrager et de semence. La production de 1994 a été 5 % inférieure à l'année 1993 dont 78 % de la production fut commercialisé.

En 1994, la diminution des superficies d'orge ainsi que des conditions de crois-

PROGRAMMES DE STABILISATION PROVINCIALE Prévisions de paiements pour 1994-95

	Maïs	Orge	Blé F.	Blé h.	Soya	Avoine
Prix garanti ⁽¹⁾	174.94	198.38	211.91	223.40	304.93	205.08
Prix du marché ⁽²⁾	(-)	142.00	125.00	143.00	167.00	268.00
Comp. brute (\$/tm)	32.94	73.38	68.91	56.40	36.93	87.08
rendement (tm/ha) X	6.75	3.50	3.50	3.50	2.65	3.22
Comp.brute (\$/ha)	222.35	256.83	241.19	197.40	97.86	280.40
1ère avance calculée	125.00	80.00	80.00	70.00	40.00	85.00
Ajustement cotisations '94	-33.64	6.85	-2.30	-11.29	-3.95	-5.53
1er chèque reçu	91.36	86.85	77.70	58.71	36.05	79.47
2ème avance calculée	90.00	104.00	91.81	81.00	28.00	117.94
retenue pour cotisation '95 -	-88.99	-83.18	-88.97	-73.98	-19.45	-103.88
Ajustement sur cotisation '94	-1.01	0.11	-2.84	-7.02	9.64	-14.06
2ème chèque reçu	0.00	20.93	0.00	0.00	18.19	0.00
Hausse des cotisations '95 ⁽³⁾	-7.82	-3.02	-6.03	-6.54	-5.00	-3.12
Surplus de cotisation '94	23.00	-4.95	2.75	10.10	-17.10	-0.65
à venir net pour 1994-95 ⁽⁴⁾	22.52	64.86	66.10	49.96	7.71	73.69

(1) Les prix garantis proviennent des évaluations provisoires du M.A.P.A.Q. de juin 1995

(2) Les prix du marché sont ceux estimés conjointement par la Régie des assurances agricoles et la F.P.C.C.Q. au mois de juin 1995 à l'exception du maïs, du blé panifiable et de l'avoine dont les estimés proviennent de la Fédération.

(3) Les cotisations sont provisoires et estimées par la Fédération.

(4) Prévisions de paiement final normalement versé en janvier 1996.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA MISE EN MARCHÉ 1994-95

	Maïs	Soya F&S	Orge F&S	Blé pan	Blé fou. F&S	Avoine F&S	Total
Mis en marché jusqu'en fin juillet (milliers de t.m.)							
1994-95	1170	138	94	55	18	50	1526
1993-94	1014	81	187	59	27	66	1433
moy.**	1072	50	181	57	42	71	1475
de juillet jusqu'à la fin de la saison (milliers de t.m.)							
1994-95*	105	2	0	0	0	0	107
1993-94	124	2	0	0	0	0	126
moy.**	161	1	0	0	0	0	162
Total commercialisé durant la saison (milliers de t.m.)							
1994-95*	1275	140	94	55	18	50	1633
1993-94	1138	82	187	59	27	66	1559
moy.**	1233	52	181	57	42	71	1637
% commercialisé jusqu'en fin juillet							
1994-95*	92%	99%	100%	100%	100%	100%	94%
1993-94	89%	98%	100%	100%	100%	100%	92%
moy.**	87%	98%	100%	100%	100%	100%	90%

* prévisions **moyenne=1989 à 1993

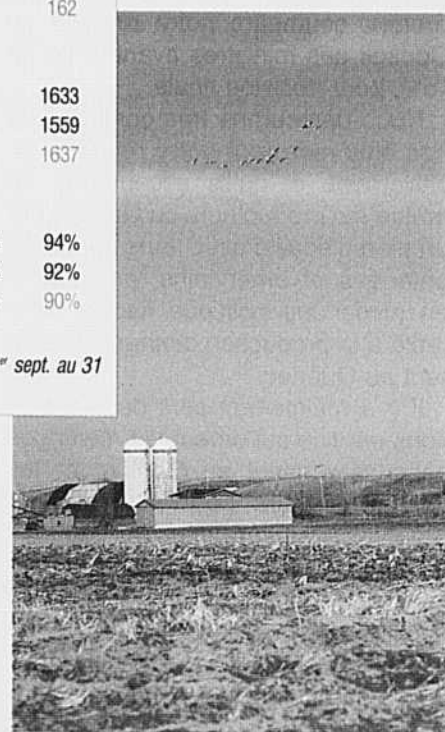
NOTE: période de commercialisation; blés, orge,avoine: 1^{er} août au 31 juillet; 1^{er} sept. au 31 août; maïs: 1^{er} oct. au 30 sept.

La situation est similaire pour la production d'avoine. En 1994-95, 27% de la production a été livrée sur le réseau commercial comparativement à 30 % en 1993-94. La production de 1994 a été 17 % inférieure à l'année 1993.

MAÏS

La période de la campagne agricole du maïs, (1er octobre - 30 septembre) étant différente des céréales à paille, n'est pas encore terminée. Au cours des dix premiers mois les producteurs ont mis en marché 1,17 million de tonnes soit 15 % de plus que l'année antérieure. Par contre, on prévoit que 1,275 million de tonnes seront commercialisées, cette donnée a été basée sur une production de 1,75 millions de tonnes soit en deçà de l'estimation de 2.0 millions de tonnes publiée par Statistiques Canada. Selon les informations reçues des producteurs nous préférons, pour le moment, maintenir ces prévisions.

suite à la page 28



GLEANER® série 2

**LA BATTEUSE AVEC LAQUELLE
LA COMPÉTITION
SE COMPARE**



- ◆ Choix de moteurs refroidis par liquide ou refroidis par air.
- ◆ Le siège de l'opérateur est entièrement réglable et sa suspension à air est confortable et réduit la fatigue.
- ◆ Les 15% de surface vitrée de plus que les concurrents, améliorent la visibilité et vous permettent de surveiller de près la récolte au moment où elle est happée dans la moissonneuse-batteuse.
- ◆ Le système amélioré de moissonnage naturel rotatif continu, récolte plus de grains et de meilleure qualité.
- ◆ Des caractéristiques de sécurité comme des échelles plus longues et des surfaces antidérapantes réduisent les risques d'accidents.
- ◆ **0% d'intérêt jusqu'au 1er mai '96.**



GLEANER®

Les Spécialistes en Batteuse

L'ÉPIPHANIE
Machinerie Forest Inc.
444 Petit St-Esprit
L'Épiphanie
J0K 1J0
Tél.: (514) 588-5553

ST-DAMASE
Équipements H. Palardy Inc.
51 Principale, St-Damase,
Co. St-Hyacinthe J0H 1J0
Tél.: (514) 797-3325
1-800-207-3703

ST-IGNACE de STANBRIDGE
Les équip. Baraby Inc.
1050 ch. St-Ignace
St-Ignace de Standbridge
J0J 1Y0
Tél.: (514) 296-4411 / 4545

Du fumier solide en postlevée du maïs

DENIS CÔTÉ*

Sur une ferme laitière, il est habituel d'épandre le fumier solide soit sur les prairies entre les coupes ou après la dernière ou soit avant de labourer à l'automne. On peut se poser la question suivante. Est-ce la meilleure façon de valoriser cet engrais? On sait bien que l'épandage d'automne occasionne une perte importante d'azote et de potassium. On sait aussi que l'épandage fait au printemps empiète sur la période des semis, malgré une excellente valorisation de l'engrais. Suite au succès obtenus avec l'épandage du lisier en postlevée du maïs, des essais en grandes parcelles ont été démarrés en 1988 à la station de Saint-Lambert de Lauzon pour développer la même technique avec le fumier solide de bovin laitier.

COMMENT ON S'Y EST PRIS

L'épandeur conventionnel à déchargement arrière et le tracteur chevauchait trois rangs de maïs. Durant l'épandage, la cuvette sous les batteurs demeurait fermée pour éviter la projection de grosses mottes qui auraient pu briser des plants. L'épandage se faisait entre les stades de croissance 4 et 8 feuilles. Six rangs de maïs étaient couverts par passage. La dose d'épandage était de 46 tonnes par hectare les 3 premières années, et de 43 tonnes les 3 années

subséquentes. En moyenne le fumier frais de bovin laitier contenait 0.5% d'azote et suffisamment de phosphore et de potassium pour maintenir la fertilité du sol en usage répété. Les parcelles qui ne recevaient pas de fumier, recevaient par contre une fertilisation minérale équivalente en phosphore et en potassium avant le semis. De 1988 à 1990, ainsi qu'en 1994, un engrais minéral de démarrage a été utilisé (10-10-10), alors que de 1991 à 1993 il n'y en a pas eu.

LES RÉSULTATS

Le maïs a bien répondu à l'engrais de ferme et à l'engrais minéral, en dépit du faible potentiel de rendement à notre site expérimental.

L'utilisation d'un engrais de démarrage au semis améliore beaucoup l'efficacité fertilisante du fumier apporté plus tard en postlevée. Ceci s'explique par le fait que les éléments fertilisants apportés par le fumier en postlevée, notamment l'azote ne sont pas assez rapidement disponibles pour rencontrer tous les besoins

Épandage de fumier de bovin en postlevée du maïs.

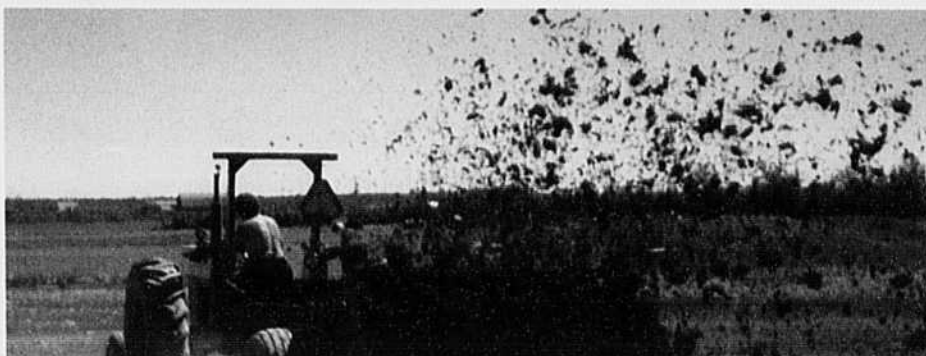


TABLEAU 1

RENDEMENT DE MAÏS GRAIN (15% D'HUMIDITÉ) SUITE À DES FERTILISATIONS MINÉRALES AVANT LE SEMIS ET POUR DES ÉPANDAGES DE FUMIER DE BOVIN EN POSTLEVÉE, À SAINT-LAMBERT.

PÉRIODE	KG D'AZOTE PAR HECTARE PAR ANNÉE PROVENANT DES SOURCES CI-DESSOUS			RENDEMENT MOYEN TONNES/HA
	DÉMARREUR	ENGRAIS MINÉRAL	FUMIER	
1988-90	37	157	000	4.85
	37	000	206(46)*	4.62
	37	000	000	2.38
1991-93	00	150	000	4.06
	00	000	227(43)*	3.09
	00	000	000	0.94
1994	30	000	000	0.37
	30	000	000**	1.17

* La valeur entre parenthèses est la dose de fumier en tonnes par hectare

** Parcelles qui avaient reçu du fumier tous les ans de 1988 à 1993

* agronome, Service des sols, MAPAQ



Quelques jours après l'épandage.

immédiats des plants en début de croissance et en croissance accélérée. Sur notre site expérimental, un loam sableux Beaurivage de fertilité moyenne en phosphore et en potassium, les rendements en maïs-grain ont toujours été plus élevés lorsqu'un engrais de démarrage fut utilisé. Il s'agit cependant d'une comparaison non statistique entre des années différentes. L'arrière-effet du fumier épandu pendant 6 ans, mesuré en 1994 en n'apportant aucun fumier cette année là, a été très bas comme le montre le faible rendement obtenu en 1994. Le fait de ne pas labourer le sol pendant la durée de l'essai a maintenu le fumier près de la surface où sa décomposition fut probablement plus rapide, ne favorisant pas ainsi un arrière-effet important. Comme si le fumier en postlevée avait eu une efficacité fertilisante immédiate plus élevée que le fumier enfoui par labour.

Tout l'apport de matière organique n'a pas été perdu pour autant puisque le contenu en matière organique du premier 20 cm de sol après 5 ans était de 4.8% pour les parcelles recevant le fumier en postlevée et de 3.1% pour les parcelles fertilisées avec l'engrais minéral. D'autres essais de fertilisation en postlevée sont en cours à la station de Saint-Lambert, notamment avec du fumier frais de bovin laitier et du fumier sec de volaille sur du maïs ensencé avec des cultures fourragères intercalaires. Dans la région de Saint-Hyacinthe, un essai mené conjointement par la firme F. Bernard Inc. et le Service des Sols, vise à comparer l'efficacité fertilisante du fumier et du lisier de bovin épandus en postlevée du maïs. En plus, dans ce dernier essai, on vérifie si le fait d'incorporer le fumier ou le lisier avec un sarcléur à disques améliore son efficacité fertilisante.

Entreposage Manutention Séchage-Criblage



Silos à grains
Silos à moulée



Réserves rectangulaires



RAD

La sécurité de l'expérience !



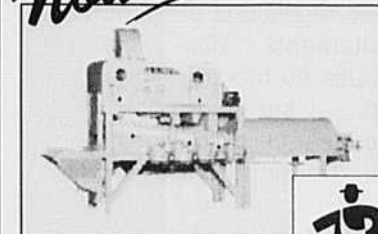
Vis en
auge



Convoyeurs
à courroie



Nouveau



Nettoyeur à semences



RAD Équipements inc.

400, rue Martineau, St-Hyacinthe
(Québec) J2S 8B1
Tél.: (514) 796-2626 • Fax: (514) 796-4256

Du lisier de porc dans une rotation céréale - pomme de terre

DENIS CÔTÉ*
BERNARD COUTURE**

Pour Vital Béliveau, responsable de la production sur les fermes Herman Dolbec, à Sainte-Christine dans le comté de Portneuf, la culture des céréales en rotation avec les pommes de terre était déjà pratique courante lorsque nous nous sommes rencontrés à l'hiver 1993. Sur ses terres le sable Morin n'était pas réputé pour produire des rendements élevés de céréale. Souvent la céréale qui n'avait reçu qu'une fertilisation minérale azotée était tout simplement enfouie comme engrais vert à l'automne. Pas très payant comme culture de rotation. Mais il y avait peut-être moyen d'améliorer les choses si la céréale était fertilisée avec du lisier de porc et non seulement avec de l'azote minéral. Du lisier du porc il y en avait passablement sur des fermes d'élevage à proximité. De plus les sols sableux permettaient d'épandre dès la fin d'avril sans problème. Voilà que se trouvaient

donc réunis tous les éléments pour effectuer une recherche contrôlée à la ferme, dès le début du mois de mai 1993.

Un dispositif de recherche scientifique a été utilisé, avec répétitions et traitements distribués au hasard, etc... sur de grandes parcelles qui permettaient l'utilisation des grosses machines d'épandage, de travail du sol et de semis. Cinq modes différents de fertilisation ont été comparés. Du

lisier a été épandu à la dose de 28 tonnes par hectare soit en présemis le 10 mai (traitement 1), soit en postsemis le 12 mai (traitement 2), soit en postlevée le 11 juin au stade 4 feuilles de l'orge (traitement 3). Le traitement 4 était une application à la volée de 200 kilogrammes par hectare de nitrate d'ammoniaque, le 11 juin. Le 5e traitement consistait en une absence de fertilisation. Aucune fertilisation de démarrage n'a été utilisée dans tout le champ. Le lisier a été épandu avec un épandeur muni d'une rampe basse regroupant 7 déflecteurs. Seul le lisier épandu en présemis a été incorporé au sol par hersage. La teneur en éléments fertilisants du lisier était similaire lors des épandages des 10 et 12 mai mais plus basse le 11 juin.

UN MEILLEUR RENDEMENT EN ORGE

L'orge a bien répondu aux apports

d'engrais, soit un gain de 1.3 tonnes de grain à l'hectare. On a remarqué cependant que les parcelles sur lesquelles le lisier avait été épandu en postlevée, montraient une carence azotée au moment de l'épandage et un retard de croissance qui a subsisté pendant quelques semaines par la suite. Ceci, ajouté au fait que la teneur en éléments fertilisants du lisier épandu en juin était plus faible, n'a pas permis d'atteindre le même rendement en grains que les 3 autres modes de fertilisation. Parce que ce sol après pomme de terre fournit trop peu d'azote en début de saison, la céréale devrait recevoir sa fertilisation azotée plus tôt ou encore mieux fractionnée avant semis et en postlevée. Le phosphore et le potassium, apportés par le lisier et non prélevés par la récolte ont été retrouvés dans une large partie dans l'analyse du sol à l'automne. La culture de pommes de terre l'année

suivante profitera de ces éléments fertilisants non prélevés par l'orge. Le faible retour d'éléments fertilisants contenus dans la paille milite plus en faveur de sa commercialisation que de son enfouissement, à moins que le niveau de matière organique du sol soit très bas. Nous n'avons remarqué aucun effet particulier des 5 traitements sur le pH et la teneur en matière organique du sol (elle se situait entre 3.8 et 4.8 %) après une seule année. En conclusion, la récolte de

Épandeur à rampe durant l'épandage en postlevée.



1.9 tonnes de grain d'orge fertilisée avec du lisier de porc, dans la rotation avec les pommes de terre, présente plus d'intérêt que son enfouissement comme engrais vert avec la paille. Par ailleurs, nous avons mesuré régulièrement un rendement en grain de 2.5 tonnes par hectare sur le pourtour du site expérimental ayant reçu à la fois le lisier et le nitrate d'ammoniaque.

Ce qui nous incite à poursuivre de nouveaux essais de fertilisation avec des apports fractionnés soit de lisier ou soit de lisier et engrais minéraux à des doses supérieures.

* agronome,

Service des Sols, MAPAQ.

**agronome, Nap Breton Inc.

Tableau 1

LES ÉLÉMENTS FERTILISANTS APPORTÉS PAR CHACUN DES TRAITEMENTS DE FERTILISATION, EN KILOGRAMMES/HECTARE.

	Azote assimilable	P205	K20	Mg
lisier présemis	56	89	36	14
lisier postsemis	56	89	36	14
lisier postlevée	42	82	27	13
nitrate d'ammoniaque	70	0	0	0
aucune fertilisation	0	0	0	0

Tableau 2

RENDEMENT DU GRAIN ET DE LA PAILLE EN TONNES/HECTARE ET TENEUR DU SOL EN P ET K À L'AUTOMNE (KILOGRAMMES/HECTARE)

	grain	paille	P	K
lisier présemis	1.92	0.92	203	170
lisier postsemis	1.79	0.67	195	235
lisier postlevée	1.37	0.57	188	155
nitrate d'ammoniaque	1.92	0.98	153	120
0 fertilisation	0.67	0.27	173	135

Tableau 3

ÉLÉMENTS PRÉLEVÉS PAR LE GRAIN ET LA PAILLE (KG/HA).

	grain			paille		
	N	P	K	N	P	K
r présemis	35	7.2	8.6	7.2	0.8	6.1
lisier postsemis	31	6.5	8.6	5.6	0.7	5.1
lisier postlevée	25	4.7	5.1	5.1	0.6	5.0
nitrate d'ammoniaque	40	6.7	9.6	10	1.0	13
aucune fertilisation	13	2.7	2.8	2.8	0.4	1.8

**CARTE
D'AFFAIRE**



HARICOT SEC

Achat et Vente

*Vente de semences
et de machineries*

Conseils techniques

919, route 239, St-Aimé, (Qc) J0G 1K0

Tél.: (514) 788-2196 • Fax: (514) 788-2709



**william
houde**

agro-fournitures

Vous offre la garantie

PREMIUM

**un nouveau concept de
qualité supérieure pour
TOUTES les variétés
de céréales et de soya.**

La garantie **Premium** vous certifie :

- Des standards de qualité **plus élevés** que ceux exigés par la loi*
- Un **double** contrôle de qualité non exigé par la loi*
- Des informations additionnelles **exclusives** sur l'étiquette

* loi canadienne sur les semences certifiées

**Pour toutes vos semences,
exigez la garantie
PREMIUM dès maintenant**

**PREMIUM
PREMIUM**

8, 3^e RANG, ST-SIMON, QUÉBEC J0H 1Y0

Tél.: (514) 798-2002 1-800-663-0064

Le retour du houblon

PIERRE SAINT YVES

En balayant du regard les champs de maïs, les visiteurs qui circulent sur la rue Prince à Bécancour apercevront soudainement une concentration de plantes qui s'élèvent vers le ciel bien au-dessus des autres.

Des plants grimpants serpentent autour d'un fil d'acier. Chaque branche porte des grappes de petits fruits verts, semblables à de petits cônes...

C'est la houblonnière expérimentale de Monsieur André Roger Riga.

«Lorsque les voisins ont aperçu mes installations et qu'ils ont vu monter les plantes, ça a piqué leur curiosité. Lorsqu'ils ont su ce que c'était, certains m'ont trouvé farfelu.»

La houblonnière de M. Riga offre un spectacle inusité. Le périmètre de la plantation est délimité par une série de poteaux inclinés vers l'extérieur et coulés dans le béton. Les tiges d'acier qui les relient à leur sommet forment un quadrillage à partir desquels d'autres fils descendent jusqu'au sol pour faire grimper les 400 plants de houblon à une hauteur maximale de cinq mètres. La seule préparation de cette houblonnière avec son système de drainage souterrain a nécessité plusieurs mois d'efforts. Il a aussi fallu trois années intensives de travail de la terre pour permettre aux plants de produire leurs premiers fruits.

Pour son créateur, cette culture du houblon n'a rien d'exceptionnel, même au Québec. D'abord peut-être parce qu'elle a quelque chose d'inné chez lui. Il est Belge d'origine mais ses parents se sont établis au



La première houblonnière du Québec est encore modeste, 400 plants de 5 mètres, mais elle attire déjà l'attention

Québec lorsqu'il avait trois ans. Avec ses 300 marques, la Belgique se trouve parmi les plus importants et les plus anciens producteurs de bière.

Il y a aussi que le houblon, introduit en Nouvelle-France par Jean Talon au 17^{ième} siècle, a été cultivé ici jusque dans les années 40. Cette culture a soudainement été abandonnée probablement à cause d'une épidémie de mildiou, une maladie provoquant le développement de champignons. L'espèce n'a tout de même pas complètement disparue. Quelques échappés de culture ont permis de sauver l'espèce développée au Québec. M. Riga en a trouvé un spécimen qui grimpait sur la maison d'un médecin de Bécancour.

Le houblon était reconnu pour ses propriétés curatives. Cultivé en France dès le 8^{ième} siècle, le houblon était utilisé pour le traitement de la «fièvre bilieuse» et servait de «dépuratif du sang». Aujourd'hui encore il permet de traiter l'insomnie, les crises d'épilepsie, les douleurs d'oreilles et certaines maladies de peau.

C'est surtout comme agent aromatique de la bière qu'est reconnu cette plante de la famille du chanvre. La résine jaune que renferme ses cônes, la lupuline, est combinée le plus souvent à l'orge, l'eau et la levure dans la fabrication de la bière. Elle lui procure l'arôme ou l'amertume. Elle sert aussi d'agent de conservation et favorise la formation de la mousse.

Les brasseurs emploient deux types de houblon: l'Alfa, le houblon de base, et le type Aromatique, celui qui donne le parfum permettant de distinguer

chaque bière. La demande pour ce dernier type est en progression. Les plus grandes cultures se trouvent évidemment en Europe ainsi qu'aux États-Unis. Il en existe également dans l'Ouest canadien, principalement dans la vallée du Fraser.

La progression du marché et paradoxalement l'absence de culture au Québec ont soulevé l'intérêt de Monsieur Riga. Rien ne semblaient pourtant le destiner à ce genre d'activité. Ce grand gaillard au sourire facile et à la verve inépuisable est spécialisé... en mécanique industrielle.

Après une formation en horticulture au Jardin botanique de Montréal, le voilà embarqué pour sa Belgique natale. Là il a poussé son apprentissage dans la station universitaire de phytopathologie de Gremloux en Wallonie et participé à un stage dans une houblonnière de l'Alsace. «Je suis bien loin d'être un expert» lance-t-il pour prouver son humilité.

Sa houblonnière expérimentale l'occupe depuis trois ans. La plantation couvre un peu moins de deux acres et

comporte 11 variétés de plants comme le Wye target d'Angleterre, le Savinjk de Yougoslavie et le Strissespalt de l'Alsace. «Je veux savoir quelles variétés s'adaptent le mieux et donne le meilleur rendement». Il y a aussi sa préférée placée bien en évidence, celle qu'il a baptisé 'Renaissance' parce qu'elle provient des plants introduits par les colons européens il y a 300 ans. A la fin de l'été, M. Riga espérait récolter jusqu'à 300 kilos de houblon. Comme pour respecter l'évolution de l'usage de cette plante, la récolte de cette année pourrait servir à des fins médicinales puisqu'une entreprise spécialisée dans le domaine se propose d'acheter une bonne partie de sa production. Mais c'est l'industrie brassicole que vise le producteur. Le marché québécois consommerait environ 700,000 kilos de houblon pour une valeur oscillant entre 7 à 8 M\$. «Il y a de quoi faire vivre une plantation de 150 à 250 hectares» évalue-t-il.

L'Association des brasseurs du Québec confirme que le houblon consommé au Québec est importé, sous une forme comprimé, des Etats-Unis, de la Tchécoslovaquie et de l'Australie. Une houblonnière type produit environ entre 2500 et 4000 livres de houblon à l'hectare selon la variété. Le houblon aromatique donne un rendement moindre qu'un de type Alfa. M. Riga vise principalement les micro-brasseries intéressées à développer un produit distinctif et de qualité. Il a d'ailleurs entrepris des approches auprès de quelques unes de ces entreprises. Ses multiples démarches l'ont notamment conduit auprès des producteurs de sarrasin de la région de Louiseville qui projettent la fabrication d'une bière à partir du produit de leur récolte.

Jusqu'à présent son entreprise lui a coûté environ 50,000\$. L'appui de l'état s'est limité à quelques centaines de dollars. Les dédales administratifs, les promesses stériles et les contradictions de la machine bureaucratique de certains ministères l'ont rendu particulièrement amer. «On tue la motivation» lance-t-il.

Avec le résultat qu'il ne peut compter que sur ses propres



Séparer les cônes des tiges, une opération manuelle exigeante, et les bénévoles ne sont pas légion.

ressources. Il a opté pour la culture biologique avec tout les efforts additionnels que sous-tend cette orientation. Pour nourrir ses plants gourmands en azote et phosphore, il fait l'épandage de 7000 kilos de fumier de poule, à demi-décomposé, et de paillis.

Le temps de la récolte est parti-

culièrement exigeant et exténuant parce que l'opération se fait manuellement et que les bénévoles ne sont pas légion.

Quelques semaines auparavant il lui a fallu construire son propre sècheur pour réduire de 80 à environ 10% le taux d'humidité des cônes. Même pour cette opération M. Riga ne doit compter que sur ses propres ressources. L'an dernier l'expérience de séchage tentée avec une brasserie reconnue lui a fait perdre la majeure partie de sa récolte.

Il rêve maintenant d'une véritable industrie, automatisée, avec sècheur industriel, une entreprise de plus de 3\$ millions. «Tout cela pourrait fournir de l'emploi à plusieurs dizaines de personnes» évalue-t-il.

M. Riga s'enivre à parler de ses expériences, de la culture du houblon et de la fabrication de la bière. Pas étonnant qu'il ait accepté sans hésiter l'invitation à prononcer une conférence à l'occasion du premier Festibière de Chambly au début du mois de septembre. Son souhait le plus grand est que la curiosité que soulèvent ses travaux et ses expériences se transforme en ressources et en appuis tangibles pour lui permettre de pousser l'aventure plus loin.

UNE GARANTIE DE SATISFACTION...

Orge SANDRINE
Orge six (6) rangs. Tenue et rendement supérieur à Léger et Chapais, moyenne trois (3) ans d'homologation. Meilleur six (6) rangs. Zone Est, Ontario 93/94. Recommandé C.P.V.Q. Exclusivité **Pédigrain**

Orge SABINA
Variété supérieure reconnue qui allie rendement, tenue, poids spécifique et maladies. Excellent rendement en '95. Recommandé C.P.V.Q. Exclusivité **Pédigrain**

Avoine ULTIMA
Rendement et tenue sont sa force. Paille pleine longueur et volumineuse. Grain très apprécié par le commerce. Variété "Leader". Recommandé C.P.V.Q. Exclusivité **Pédigrain**

Soya CORONA
Variété 2500 UTM (116 jours). Rendement très supérieur obtenu en '94, en comparable aux 2500/2600 UTM. Beau grain dur. Première gousse élevée. Excellent démarrage. Recommandé C.P.V.Q. Exclusivité **Pédigrain**

Soya A.C. BRANT
Variété 2600 UTM (123 jours) très rustique. Vert foncé. Rendement élevé. Bonne résistance à la verse. Première gousse élevée. Un choix judicieux. Recommandé C.P.V.Q. Exclusivité **Pédigrain**

Plantes fourragères exclusives
Luzerne **DART**
Luzerne **THUNDER**
Trèfle **PREMIER**
Mil **ARGUS**
Mélanges fourragers exclusifs adaptés à vos besoins.

Pédigrain®

Saint-Isidore, comté Laprairie
Tél.: (514) 454-3983 • Fax: (514) 454-4379
Communiquer avec nous pour connaître le détaillant le plus près

Exigez la qualité
Pédigrain chez
votre marchand local de semences

Pourquoi avez-vous trouvé du charbon dans vos céréales?

LUC COUTURE*

Les charbons sont des maladies qu'on retrouve régulièrement, à des degrés divers, chez les céréales à paille. Ce sont des champignons des semences qui en sont responsables. Les épis ou les panicules atteints ne portent plus de graines. En effet l'action des champignons est telle que les graines des plantes malades sont remplacées par une masse poudreuse noire qu'on appelle des spores.

L'origine de ces maladies vient de la présence de spores en surface ou sous les téguments des grains semés. Les grains porteurs de spores de charbons sont d'apparence tout à fait normale. Les symptômes ne s'expriment que si ces grains sont semés et donnent naissance à d'autres plantes. Ce n'est que lorsque les nouvelles plantes se mettent à épier qu'on peut visuellement constater, trop tard, la présence de charbons dans une culture.

Il existe pourtant des moyens faciles de prévenir le développement de charbons dans une culture de céréales.

Tout d'abord il faut savoir que les cultivars de céréales ont des degrés de sensibilité ou de résistance différents les uns des autres. Ce degré de réaction aux charbons est clairement indiqué dans les tableaux de présentation des cultivars officiellement recommandés par le CPVQ.

Les plus récents tableaux ont paru dans le numéro d'avril 1995 de la revue *Grandes cultures*. Le choix d'un cultivar résistant est la meilleure garantie d'éviter la maladie. En contrepartie, le choix d'un cultivar sensible doit être assorti de mesures de protection.

En présence d'un cultivar sensible, il faut d'abord s'assurer que la semence utilisée est d'une qualité supérieure. Pour cela, l'achat de semences de la catégorie certifiée ou des autres catégories supérieures (enregistrée, fondation, sélect, améliorateur) est impératif. On est alors en présence de semences qui ont été multipliées dans des conditions vérifiées et normalement moins exposées à être contaminées avant ou pendant la récolte. Il y a donc vraisemblablement moins de grains porteurs de spores de charbons dans de telles semences.

Mais la seule utilisation de semences de qualité supérieure ne peut suffire à éviter les charbons en toutes circonstances. Comme mentionné précédemment, les grains contaminés (c'est-à-dire porteurs de spores) ont la même apparence que les grains exempts de contamination. Aussi il est beaucoup plus prudent de traiter les semences avec un fongicide. Les fongicides sont des pesticides qui inhibent les champignons.

Ainsi les fongicides de contact contiennent pour les charbons à conta-

mination externe (charbon nu de l'avoine, charbon couvert de l'avoine, charbon couvert de l'orge et faux charbon nu de l'orge) alors que les fongicides systémiques sont nécessaires pour les charbons à contamination interne (charbon nu de l'orge et charbon nu du blé). Les fongicides systémiques inhibent aussi les charbons à contamination externe. Le fongicide utilisé doit naturellement être homologué pour la céréale visée et pour le ou les charbons contre lesquels on veut la protéger. L'étiquette du produit précise les maladies contre lesquelles il est actif.

Enfin, ce n'est pas tout de traiter les semences. Il faut surtout respecter la dose prescrite et traiter uniformément. On ainsi obtient la meilleure efficacité du produit tout en évitant d'éventuels problèmes de toxicité au moment de la germination. En appliquant les traitements de façon uniforme, on donne la chance à chaque graine de recevoir sa juste part de matière active.

Ces quelques conseils devraient suffire, dans la plupart des cas, à produire des récoltes de céréales à peu près exemptes de charbons.

* Agronome

Chercheur en pathologie végétale

Centre de recherche, Agriculture et

Agroalimentaire Canada, Sainte-Foy et

Président du Comité céréales du Conseil des

productions végétales du Québec inc.



Cette chronique de recherche est une présentation du
Syndicat des producteurs de semences pédigrées du Québec

« *La semence certifiée... Le début de l'Art de cultiver* »



LES SPÉCIALISTES DU SOYA



*Semences
disponibles*

★ SAC

★ VRAC

★ PRÉINOCULÉ



*Semez des
soyas de
la gamme
championne
et ...
RÉCOLTEZ
DU
SUCCÈS !*

RICHELIEU
(NOUVEAU)

KG 20

KG 30

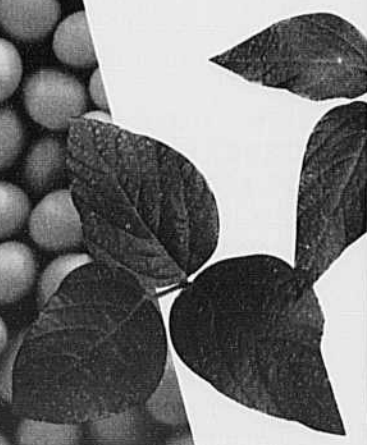
KG 41

KG 60

KG 62



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Productions végétales



FERTIOR ou la gestion raisonnée des lisiers

ÉRIC LAVOIE*
SYLVIE MONDOR*

LES ORIGINES DE FERTIOR

Au cours des neuf dernières années, plusieurs travaux de recherche et études (La pollution agricole au Québec, MEF 1987; Analyse de la situation des surplus de lisiers et proposition d'une structure de gestion, BPR 1990; Qualité des eaux du bassin de la rivière Chaudière 1976 à 1988, MEF 1991; Les coûts de la gestion du lisier des exploitations porcines du Québec, GREPA 1994...) ont été menés tant pour cerner la problématique que pour suggérer des solutions à la pollution agricole. Conscient de la situation qui prévaut, le milieu agricole a décidé de passer à l'action en favorisant la concertation entre les divers intervenants concernés par la problématique agriculture/environnement.

LA CONCERTATION

Les maîtres d'oeuvre du milieu, particulièrement les producteurs et productrices agricoles, ont mandaté un groupe de représentants pour créer FERTIOR. Ce groupe a alors entrepris des négociations sur les modalités de l'entente de principe. Celle-ci est survenue avec les instances gouvernementales en février 1993 et la convention fut signée le 9 septembre 1994. Le projet issu de ces négociations porte sur trois phases distinctes.

LES TROIS PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME

La première qui s'est échelonnée d'octobre 1994 à juin 1995 visait à organiser la coopérative FERTIOR du point de vue de son fonctionnement et de son financement. Elle visait aussi à recruter des membres dans les municipalités prioritaires (Saint-Bernard de Beauce, Saint-Elzéar de



Photo: MAPAQ

Le rôle de Fertior: optimiser le potentiel fertilisant des fumiers

Beauce, Saint-Narcisse et Saint-Patrice de Beaurivage) et à l'aide de leurs données, à établir les solutions techniques envisageables. La seconde phase (où nous nous situons actuellement) vise à préciser les solutions applicables aux membres, à initier des activités de démonstration, à établir un système de tarification des services-conseils offerts et à mettre en place un système de prise en charge des surplus de fumier sur le territoire d'intervention. La troisième phase devrait permettre de consolider le fonctionnement et le financement de l'entreprise en prévision de son autofinancement. Pendant cette période, FERTIOR implantera un système d'information visant à offrir un ensemble de produits et services efficaces.

LA MISSION DE FERTIOR

La mission de FERTIOR consiste avant tout à promouvoir la gestion

économique, agronomique et environnementale des fumiers et lisiers auprès des productrices et producteurs agricoles de la région Chaudière-Appalaches. La pression environnementale créée par les surplus de fumier engendre une attitude réfractaire au développement et au maintien de l'industrie agricole régionale. FERTIOR vise donc à encourager et à stimuler le développement des méthodes incitant les producteurs et productrices agricoles à disposer de leur fumier selon les règles agronomiques et environnementales en vigueur. La coopérative veut avant tout offrir des services de gestion des fumiers aux producteurs et productrices agricoles tout en assumant un leadership régional à ce niveau. Dans ce but, FERTIOR entend optimiser l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières agissant sur le territoire et favoriser le regroupement de ces services. En effet, une approche intégrée, globale et concertée constitue la pierre angulaire afin d'assurer une saine gestion des fumiers du secteur.

AU 31 JUILLET 1995...

En date du 31 juillet 1995, 150 membres constituaient le départ de l'action volontaire de la coopérative. Ces membres étaient en majorité des producteurs agricoles en situation d'offre de fumier ou encore en situation de demande. On retrouve aussi au sein de la coopérative des entreprises en état d'équilibre qui utilisent les services de FERTIOR afin d'optimiser le potentiel fertilisant de leur fumier sur leurs cultures (céréales, fourrages, etc.) et de gérer leurs sols adéquatement. Certains transporteurs et autres intervenants du milieu se sont aussi associés à la démarche de FERTIOR. Les actions entreprises et les services offerts

point de vue

vont de la prise d'échantillon de sols ou des fumiers pour fins d'analyses en passant par le plan de fertilisation global et intégré (PFGI) ou encore le plan de gestion des lisiers pour les productions hors sols. Ce dernier a pour objet premier de proposer à l'entreprise les avenues de solutions les plus rentables pour gérer son fumier efficacement que ce soit au niveau des technologies, de réduction des volumes ou encore de la gestion des coûts de transport. Un service de maillage entre les producteurs et productrices en situation d'offre et ceux en situation de demande est aussi

offert. C'est le concept de banque à lisiers. Les services offerts par l'équipe de FERTIOR constituent la base d'une approche globale et intégrée à la ferme en vue éventuellement de pouvoir proposer à tous et chacun une démarche rationnelle dans la gestion de leurs ressources naturelles.

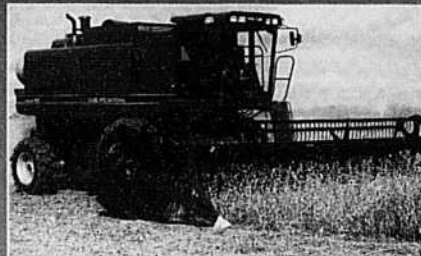
VERS UNE GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES

La gestion des lisiers ne peut être dissociée du système que constitue l'entreprise agricole en production

animale. Chacun des maillons de la chaîne de production est étroitement lié à l'autre. C'est en analysant et en posant des actions concrètes sur chacune des composantes de productivité que des solutions réalistes et viables émergent. C'est vrai pour l'entreprise, également pour une région. Le défi reste donc de taille mais il est à la mesure du dynamisme et de l'esprit d'innovation des intervenants de la région Beauce-Appalaches.

*agronome
** agr. M. Sc

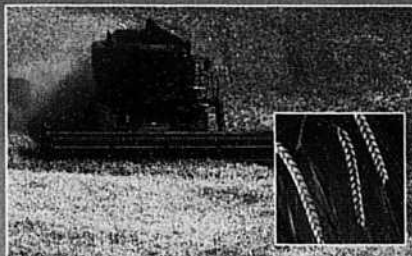
PLEIN LA BATTEUSE AVEC



SOYA AC SALEM

- Variété hâtive 2500 UTM
- Vous permet de récolter le maïs tôt en saison
- Le meilleur* en rendement parmi les 2500 UTM

* Source rapport 95 sur les essais de variétés de soya en Ontario



ORGE AC SIRIUS

- La meilleure en rendement* au Québec (5717 kilos/hectare)
- La plus hâtive** au Québec
- Vous donne beaucoup de paille avec une résistance à la verse supérieure à la moyenne
- Vous récoltez le gros grain d'une 2 rangs avec le rendement d'une 6 rangs

* Recommandation CPVQ 1995, orge 2 rangs zone 1
** Recommandation CVPQ 1995, orge 2 rangs zones 2 et 3



BLÉ AC POLLET

- Créé au Québec et adapté au climat québécois
- Le meilleur* en rendement au Québec
- Un blé panifiable hors de tout doute reconnu et accepté partout
- Pour une rotation payante (un revenu facilement supérieur à 1000\$ l'hectare)

* Recommandation CPVQ 1995, moyenne des zones 1-2-3

Ces variétés sont disponibles chez les distributeurs suivants:

AGRO-100 BATISCAN
BATISCAN

GUY HALDE
BELOEIL

MEUNERIE DU MOULIN
FERME NEUVE

MEUNERIE HÉBERT
HENRYVILLE

BOURASSA AGRO SERVICE
ST-BARNABÉ

MEUNERIE MARIO SAVOIE
ST-CUTHBERT

PIERRE GUESDON
ST-DENIS SUR RICHELIEU

MEUNERIE DEUX MONTAGNES
ST-EUSTACHE

CÉRÉALES D.L. LTÉE
ST-LOUIS DE GONZAGUE

GÉRARD MAHEU
ST-LOUIS DE GONZAGUE

DISTRIBUTEUR WILLIAM HOUE
ST-SIMON

AGRO-100 ST-THOMAS
ST-THOMAS



180, MONTÉE STE-MARIE
STE-MARTHE, CTÉ VAUDREUIL

TÉL.: (514) 459-4288
1-800-363-5146
FAX: (514) 459-4216

Semencier *de profession*



MAÏS • SOYA • FOURRAGÈRES • MÉLANGES FOURRAGERS • CANOLA

Membre du **Groupe Limagrain**, 1^{er} semencier européen et 3^{ème} mondial, **Semences Pride** se consacre exclusivement à la semence. Cette appartenance à l'un des plus grands réseaux de recherche nous permet de vous offrir des hybrides et cultivars qui vous assurent **performance, sécurité, et haute rentabilité.**



LA SEMENCE
Votre passion

Semences Pride, 310 Rivière Sud-Ouest, Maskinongé, Québec, J0K 1N0, Tél.: (819) 227-4710, Fax: (819) 227-4426

Recommandations de plantes fourragères 1995-96

Le Comité des plantes fourragères présente ses recommandations pour 1995-96. Avant de recommander un cultivar, le Comité exige qu'il soit soumis aux essais pendant un minimum de 10 années-stations réparties sur au moins 2 ans. Cependant, la plupart des cultivars sont mis à l'essai à 4 ou 5 stations pendant 3 ans. Trois années-stations représentent les résultats d'un semis à 3 stations pendant 1 an, ou un essai à une station pendant 3 ans. Les membres du Comité des plantes fourragères sont convaincus que les cultivars recommandés sont ceux dont l'emploi représente la meilleure chance de succès. Ces cultivars offrent des garanties que ne donnent pas les semences commerciales. Les nouveaux cultivars sont en caractères gras.

Aucune reproduction partielle
d'un tableau n'est autorisée.
Pour information
(418) 646-5766.



CULTIVARS DE LUZERNE RECOMMANDÉS EN 1995-96

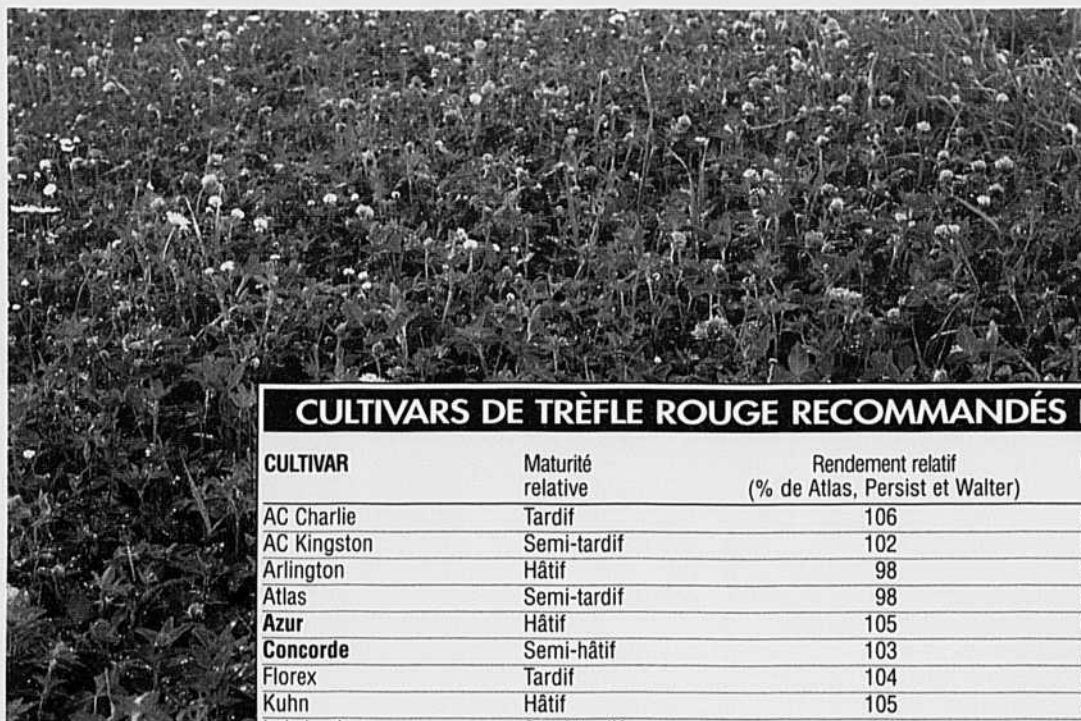
RÉSISTANCE AUX MALADIES

CULTIVAR	Verticilliose	Phytophthora	Flétrissement bactérien	Rendement relatif	Distributeur
AC Caribou	R	MR	HR	104	Coop Fédérée
Alouette	S	S	R	10	Pickseed
Ambassador	R	R	R	102	Semences Pride
Anchor	S	S	R	101	Oseco Inc.
Angus	S	S	HR	99	Cultivar public*
Apica	S	S	R	106	Coop Fédérée
Arrow	R	HR	HR	105	Pickseed
Centurion	R	R	HR	103	Coop Fédérée
Class	R	HR	HR	104	Mapleseed
Comsel	S	HR	R	101	Semican Biosem Inc.
Crown	R	R	R	101	Semences Hybrides Cargill
Crown II	R	HR	HR	104	Semences Hybrides Cargill
Dart	R	HR	HR	103	Pédigrain Inc.
DK122	R	HR	HR	104	Dekalb
DK125	R	R	HR	104	Dekalb
Encore	R	HR	HR	105	Semences Northrup King
Excalibur	R	S	R	103	Coop Fédérée
G-2833	R	HR	HR	105	Coop Fédérée
Guardsman	HR	HR	HR	102	Quality Seeds
Horizon	HR	HR	HR	103	Semences Pride; Oseco Inc.
Iroquois	S	S	HR	100	Cultivar public*
Legend	R	HR	HR	103	Semences Northrup King
Mohawk	S	S	HR	102	P.A. Caron et Fils Ltée
Multi-plier	R	HR	HR	101	Mycogen Canada Inc.
OAC Minto	S	S	R	102	Semico Inc.
Oneida VR	HR	R	R	102	Quality Seeds
Pinnacle	R	MR	HR	100	Semico Inc.
Saranac	S	S	R	98	Cultivar public*
Shield	R	R	HR	101	P.A. Caron et Fils Ltée
Spectrum	S	MR	R	100	Labon Inc.
Thunder	S	R	R	100	Pédigrain Inc.; Oseco Inc.
Tomahawk	MR	MR	R	102	Semences LeClair
Ultra	R	R	R	105	Coop Fédérée
Vernal	S	S	R	98	Cultivar public*
Victory	R	S	HR	103	Semences du Québec
WL 222	S	MR	R	103	Semico Inc.
WL 225	R	R	HR	104	Semico Inc.
WL 316	R	MR	MR	101	Semico Inc.
88	R	MR	R	102	MapleSeed
120	S	R	HR	105	Dekalb
526	S	S	HR	107	Pioneer
630	R	HR	HR	103	Seed Link
5246	R	HR	HR	104	Pioneer
5262	S	R	HR	104	Pioneer
5311	MR	R	HR	103	Pioneer
5364	MR	MR	R	101	Pioneer
5454	MR	HR	R	105	Pioneer

S: Sensible; MR: Modérément résistant; R: Résistant; HR: Hautement résistant.

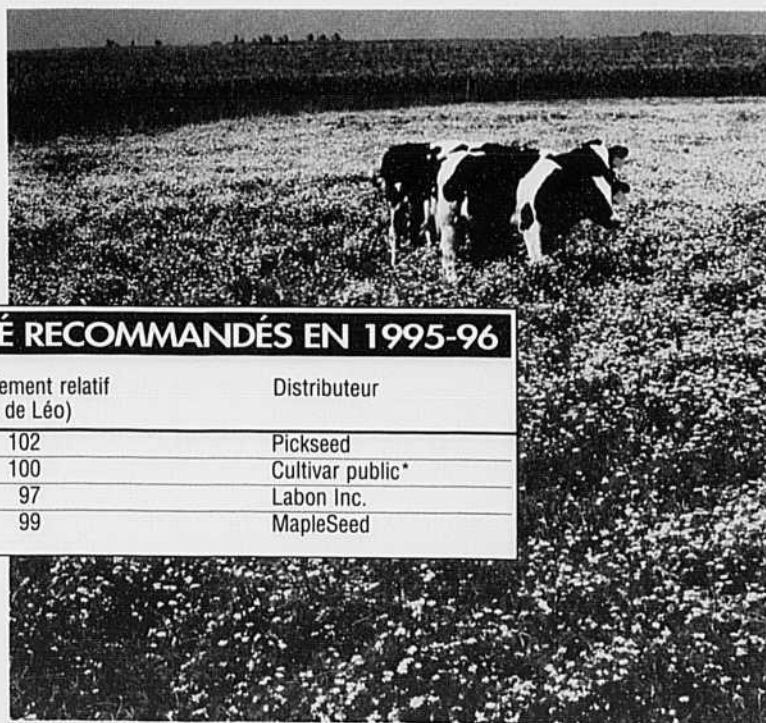
* Rendement relatif exprimé en % de Oneida VR et Saranac.

† La semence d'un cultivar dit "PUBLIC" se retrouve chez la plupart des grainetiers



CULTIVARS DE TRÈFLE ROUGE RECOMMANDÉS EN 1995-96

CULTIVAR	Maturité relative	Rendement relatif (% de Atlas, Persist et Walter)	Distributeur
AC Charlie	Tardif	106	Semican Biosem Inc.
AC Kingston	Semi-tardif	102	Labon Inc.
Arlington	Hâtif	98	Cultivar public*
Atlas	Semi-tardif	98	Semences Northrup King
Azur	Hâtif	105	Coop Fédérée
Concorde	Semi-hâtif	103	Semico Inc.
Florex	Tardif	104	Semico Inc.
Kuhn	Hâtif	105	Coop Fédérée
Lakeland	Semi-tardif	98	Cultivar public*
LERO	Semi-tardif	105	Labon Inc.
Marino	Tardif	107	Cultivar public*
Persist	Tardif	100	Semences Northrup King
Premier	Semi-tardif	99	Pédigrain Inc.; Semences Pride
Ram	Semi-tardif	101	Pickseed
Redstar	Semi-tardif	99	Coop Fédérée
TR 2000	Hâtif	103	Oseco Inc.
Viola	Hâtif	100	Coop Fédérée
Walter	Semi-tardif	103	MapleSeed



CULTIVARS DE LOTIER CORNICULÉ RECOMMANDÉS EN 1995-96

CULTIVAR	Type de croissance	Rendement relatif (% de Léo)	Distributeur
Bull	Semi-dressé	102	Pickseed
Leo	Semi-dressé	100	Cultivar public*
Mirabel	Dressé	97	Labon Inc.
Upstart	Semi-dressé	99	MapleSeed

CULTIVARS DE TRÈFLE BLANC LADINO RECOMMANDÉS EN 1995-96

CULTIVAR	Rendement relatif (% de Merit)	Distributeur
California Ladino	98	Cultivar public*
Canopy	97	Coop Fédérée
Merit	100	Cultivar public*
Shasta	103	Coop Fédérée

CULTIVARS DE FLÉOLE DES PRÉS RECOMMANDÉS EN 1995-96,

CULTIVAR	Début épiaison			Rendement relatif (% de Champ, Climax Tiller et Toro)	
	Sud (Juin)	Nord (Juin)	Total (%)	Regain (%)	Distributeur
Salvo	7	13	93	102	Cultivar public*
Tiller	7	13	96	100	Labon Inc.; Semences Pride
Richmond	9	14	101	106	MapleSeed; Pickseed
Toro	9	14	95	99	Semico Inc.
Mariposa	10	16	98	98	MapleSeed; Pickseed
Basho	11	16	100	101	Cultivar public*
Argus	12	18	106	93	Semences Pride; Oseco Inc.
Carola	12	18	99	91	Semican Biosem Inc.
Hokuo	12	18	103	112	Coop Fédérée
Champ	13	18	103	104	Cultivar public*
Timfor	14	18	104	100	Semences Northrup King
Itasca	15	19	106	99	Coop Fédérée
Promesse	15	19	101	95	William Houde Inc.
Winmor	15	20	103	96	Semences Northrup King
Bounty	16	19	100	92	Labon Inc.
Climax	16	20	106	97	Cultivar public*
Glenmor	16	20	102	92	Semences Northrup King
Comtal	17	22	104	91	MapleSeed; Pickseed

Les dates de début épiaison proviennent des moyennes obtenues des sites de Sainte-Anne-de-Bellevue, Lennoxville et Deschambault pour le Sud et de Normandin et Kapuskasing pour le Nord.

CULTIVARS DE BROME RECOMMANDÉS EN 1995-96

CULTIVAR	Rendement relatif (%) de Saratoga)	Distributeur
Baylor	96	Semico Inc; Oseco Inc.
Beacon	98	Coop Fédérée
Bravo	100	Pickseed; MapleSeed
Radisson	101	Coop Fédérée
Rebound	98	Coop Fédérée
Saratoga	100	Cultivar public*

CULTIVARS DE DACTYLE RECOMMANDÉS EN 1995-96

CULTIVAR	Rendement relatif (%) de Juno et Sumas)	Distributeur
Benchmark	102	Coop Fédérée
Frode	101	Cultivar public*
Juno	99	Pickseed; MapleSeed
Kay	104	Coop Fédérée
OKAY	105	Pickseed
Sumas	101	Oseco Inc.; Labon Inc.

CULTIVARS D'ALPISTE ROSEAU RECOMMANDÉS EN 1995-96

CULTIVAR	Maturité relative	Rendement relatif (%) de Vantage	Distributeur
Bellevue	Semi-tardif	99	Pickseed
Palaton	Semi-tardif	100	Oseco Inc.
Vantage	Semi-tardif	100	Pickseed; MapleSeed

CULTIVARS DE RAY-GRASS ANNUEL RECOMMANDÉS EN 1995-96

CULTIVAR	Type	Rendement relatif (%) de M. Ledger	Polyploïde	Distributeur
Ajax	Italien	103	Tétraploïde	Pickseed
Aubade	Westerwold	101	Tétraploïde	Labon Inc.
Barmultra	Italien	95	Tétraploïde	Pickseed; MapleSeed
Barspectra	Westerwold	97	Tétraploïde	Pickseed; MapleSeed
Bartolin	Italien	101	Diploïde	Pickseed; MapleSeed
Lemtal R.v.P.	Italien	95	Diploïde	Oseco Inc.
Maris Ledger	Italien	100	Tétraploïde	Oseco Inc.
ROBERTA	Italien	101	Tétraploïde	MapleSeed

Principaux agents de distribution**Coop Fédérée**

Claude Roger
Téléphone: (514)858-2667

Dekalb Canada Inc.

Denis Giard
Téléphone: (514)799-5228

Labon Inc.

René Labonté
Téléphone: (514)641-1050

MapleSeed Inc.

Yvon Loranger
Téléphone: (418)525-2414

Mycogen Canada Inc.

Roger Bonin
Téléphone: (514)373-6053

Oseco Inc.

Felix Mederick
Téléphone: (905)846-5080

P.A. Caron & Fils Ltée

P.A. Caron
Téléphone: (514)263-6403

Pédigrain Inc.

Richard Prévost
Téléphone: (514)454-3983

Pickseed Canada Inc.

Victor Lefebvre
Téléphone: 1-800-567-7425

Pioneer Hi-Bred Ltée

Jean-Marc Montpetit
Téléphone: (514)455-6750

Quality Seeds Inc.

Ari Ekstein
Téléphone: (905)856-7333

Seed Link Inc.

Peter Bonis
Téléphone: (705)324-0544

Semences Hybrides Cargill

Roger Carrière
Téléphone: 1-800-363-1063

Semences Northrup King Ltée

Denis Naud
Téléphone: (514)455-6834

Semences Pride

Jean-Marie Goerig
Téléphone: (819)227-4710

Semences du Québec Inc.

André Mercure
Téléphone: (514)858-2089

Semican Biosem Inc.

Jacques Beauchesne
Téléphone: (819)362-8823

Semico Inc.

René Cloutier
Téléphone: (514)799-3225

William Houde Inc.

Jacques Dion
Téléphone: (514)798-2002

Les exclusivités Semican Atlantic

LES VEDETTES DE 1996

Réservez
tôt!

ORGE

**AC
Nadia**

*L'orge qui continue de
faire parler d'elle*

- fort indice de rendement (CPVQ)
- indice de verse très bas
- paille longue
- facile à battre

BLÉ

CONSENS

*Une nouveauté à
découvrir*

- classé 3 M
- bon taux de protéines
- paille courte
- indice de verse très bas

SOYA

FRISQUET

*Une belle variété
hâtive*

- bon rendement 3 252 kg/ha
- 2 450 UTM
- huile : 20,5 %
- indice de verse : 2,8 %
- hile noir

AVANTAGES

- Disponibilité assurée
- Prix avantageux
- Cultivars à hauts rendements

Disponible
chez les
détaillants
Semican
près de
chez vous.



SEMICAN
A T L A N T I C I N C .

Siège social: (819) 362-8823 • Fax: (819) 362-3385

Travailler avec les acheteurs

ISABELLE PARADIS

La saison particulièrement difficile que viennent de vivre les producteurs de légumes de transformation n'est pas sans provoquer un certain remous dans le champ. Les pertes ont été considérables dans le pois, les surplus de gros concombres ont été importants et il y a eu plusieurs centaines d'acres de champs passés dans le maïs. Certains producteurs, surtout parmi ceux qui font ces cultures depuis longtemps, songent à abandonner la production de pois l'an prochain. De leur côté, les acheteurs tentent de recruter de nouveaux producteurs, souvent parmi ceux qui font du maïs-grain et des céréales, afin d'assurer leur approvisionnement.

DES PRIX GARANTIS, MAIS MOINS D'AUTONOMIE

Contrairement à la production maraîchère, la culture de légumes de transformation se fait systématiquement sous contrat avec les compagnies. Dans le pois, les haricots et le maïs, les contrats sont à l'acre et dans les concombres, ils sont au volume. Par ailleurs, les prix sont négociés d'avance avec les acheteurs par la Fédération des producteurs de fruits et légumes de transformation. Par contre, comme l'explique le président de cette fédération, François Simon, celui qui se lance dans ce secteur doit d'abord accepter de renoncer à son autonomie.

En effet, dans cette production c'est l'acheteur qui décide des dates de semis, des variétés et des dates de récolte; sauf dans le concombre, où les contrats étant au volume, le producteur détermine lui-même les superficies à semer et décide de ses dates de récolte.

Cette façon de procéder à l'avantage de permettre généralement l'étalement des travaux au printemps, les semis étant effectués du 1er mai au 15 juillet. Par contre, remarque Léon Hébert, vice-président de la

Fédération, il faut savoir se plier aux demandes imprévues de l'acheteur qui peut se présenter à la dernière minute pour nous demander de semer des pois le lendemain alors qu'on était dans les semis de maïs-grain. Ça, c'est moins drôle!

LA CONTRAINTE: LE MOMENT DE LA RÉCOLTE

Mais la plus grande contrainte des producteurs dans cette production vient probablement du fait que ce sont les acheteurs qui décident du moment de la récolte. Ces derniers, devant eux-mêmes tenir compte de la capacité de transformation de leurs usines et de leurs besoins, déterminent les dates de récolte.

Les légumes de transformation sont des produits très périssables, ils doivent être transformés quelques heures seulement après la récolte. Il peut être critique de retarder d'une seule journée la récolte de petits pois. C'est pourquoi, remarque François Simon, tant que la récolte n'est pas finie, on n'est pas vraiment assuré de nos revenus. Les acheteurs peuvent décider de «passer» des champs pour toutes sortes de motifs: il peut y avoir surabondance, les champs peuvent arriver à maturité en même temps et créer des approvisionnements au-delà de la capacité de transformation de l'usine, il peut y avoir des problèmes de qualité, etc.

Avec des années comme celle qu'on vient de vivre, poursuit M. Simon, on se rend compte qu'on est extrêmement dépendant des conditions climatiques. Bien sûr, l'assurance-récolte comble une partie des pertes encourues en raison de champs passés. Mais c'est un cercle vicieux, car les indemnités sont payées en fonction des rendements moyens des sept dernières années, rendements affectés par les mauvaises années.

Dans le concombre, les défis se

posent différemment. La cueillette étant répartie, c'est évidemment le producteur qui décide de ses dates. Mais comme les contrats sont au volume, les producteurs se retrouvent parfois avec des surplus de gros concombres au détriment des petits qui sont recherchés par les acheteurs. Il est difficile de prévoir exactement les superficies idéales à planter compte tenu des variations de température.

RÉDUIRE LA COMPACTION

Les récoltes de légumes de transformation se font avec de l'équipement lourd et large qui appartient aux acheteurs. De plus, de nombreux camions circulent sur les champs; tout cela favorise la compaction des sols avec les problèmes que cette dégradation implique. Depuis quelque temps, la Fédération tente de faire pression auprès des acheteurs pour les convaincre d'utiliser davantage les chariots-verseurs qui sont beaucoup moins dommageables pour les sols.

La culture de légumes de transformation pour un producteur de grandes cultures offre par ailleurs une source additionnelle de culture de rotation. De plus, les productions de pois et de haricots sont de courte durée. Le producteur a donc la possibilité de travailler ses sols et de réensemencer les champs avec des engrais verts. Par contre, les pois et les haricots sont des cultures exigeantes qui ne doivent pas être en rotation avec d'autres légumineuses comme le soja et les haricots secs, mais avec des céréales ou du maïs-grain.

La production de légumes de transformation présente donc une source intéressante de diversification pour les producteurs de grandes cultures, à la condition bien sûr que ceux qui s'y engagent acceptent de travailler avec leurs acheteurs dans un contexte différent.

Une image à revaloriser

Il y a de toute évidence encore beaucoup à faire pour que les légumes transformés occupent une place de choix dans les réseaux hôteliers, de la restauration et institutionnels (H.R.I.). Un sondage récent réalisé dans le cadre d'une entente auxiliaire Canada-Québec, par Desjardins Marketing Stratégique en collaboration avec la firme Léger & Léger révèle en effet que près de 53 % des gestionnaires interrogés qui travaillent dans le réseau H.R.I. n'ont jamais acheté de légumes transformés.

Il semble toutefois que les répondants à ce sondage provenaient davantage des secteurs hôtelier et de la restauration que du réseau institutionnel, puisqu'ils ont été choisis parmi une liste de lecteurs de la revue l'Hôtelier qui faisait paraître, en avril dernier, un publi-reportage sur les légumes transformés. Ce sondage fait partie du rapport final du projet intitulé «Revalorisation de l'image des légumes transformés dans le réseau H.R.I. du Québec» qui a été réalisé à la demande de la Table sectorielle des légumes de transformation, grâce à une contribution fédérale de 22 250 \$. Le sondage démontre aussi que les légumes surgelés l'emportent haut la main, dans ces secteurs, sur les légumes en conserve.

Et ceux qui les achètent le font rarement, puisque les légumes transformés - pour plus de la moitié des utilisateurs interrogés - ne représentent que de un à dix pour cent de leurs achats de légumes.

Les établissements en question disent ne pas acheter davantage de légumes transformés soit parce qu'ils préfèrent majoritairement les légumes frais, ou parce qu'ils préfèrent les préparer eux-mêmes. Les répondants signalent par ailleurs, dans une proportion de 32 %, qu'il est peu probable qu'ils achètent davantage de légumes transformés au cours de la prochaine année.

La firme qui coordonnait le projet conclut que «le secteur de fruits et

légumes de transformation aurait intérêt à revoir sa stratégie de marketing, avant d'investir de fortes sommes dans un nouveau plan de communication».

NOUVEAU DÉPLIANT POUR LE SECTEUR H.R.I.

Une partie du projet portait sur la production d'un dépliant couleur intitulé «Misez sur les légumes transformés», destiné aux gestionnaires de services alimentaires, aux restaurateurs, aux chefs cuisiniers et aux diététistes.

Le dépliant insiste sur la qualité, l'efficacité, la versatilité et la rentabilité associées à l'utilisation des légumes transformés dans le réseau H.R.I. On y fait allusion notamment à la variété de formes des légumes transformés, la multiplicité de leurs utilisations, leur disponibilité à longueur d'année et leur qualité uniforme.

On y vante aussi leur qualité nutritive en expliquant que la mise en conserve et la surgélation sont effectuées dans les heures qui suivent la récolte. Le dépliant tente également de toucher la corde sensible des gestionnaires en mentionnant que l'utilisation des légumes transformés permet de réduire les coûts associés à la main-d'oeuvre.

L'utilisation de légumes transformés dans les cuisines à gros volume contribue aussi à diminuer les coûts cachés associés aux produits frais en raison de leur fraîcheur éphémère, de l'entreposage qu'ils requièrent, du temps perdu à trier, des pertes inévitables en cours de préparation, des déchets à gérer, du temps consacré aux achats et à la réception, etc. Le dépliant a été réalisé avec la collaboration de professionnels de l'alimentation grâce à l'appui de la Fédération, des Aliments Carrières, d'A.T.L.F., de Quali-T-Plus et de Michel Saint-Arneault Inc.



**william
houde**
agro-fournitures

**Vous offre ses
nouvelles variétés de**

SOYA

à fort potentiel de rendement.

AQUILON

- 2550 UTM
- 3412 kg/ha* de rendement
- Le leader dans sa catégorie de maturité

MIRAGE

- 2575 UTM
- 3749 kg/ha* de rendement
- Hile clair

ARTHUR

- 2650 UTM
- 108** (indice de rendement)
- Très bien adapté au semis en rangs

* Recommandation 1995 CPVQ

** Rapport des essais sur les variétés de soya en Ontario

**Assurez-vous d'une bonne
récolte avec nos nouveaux
soyas disponibles avec la
garantie PREMIUM**

SOYA

8, 3^e RANG, ST-SIMON, QUÉBEC J0H 1Y0
Tél.: (514) 798-2002 1-800-663-0064

I.P.

Choix et utilisation d'une boîte à grain

JACQUES DENIS*

Généralement, au moment du battage, la moissonneuse-batteuse emmagasine une partie des grains, pour ensuite en faire la vidange dans un boîte à grain, placée au bout du champ. Bien qu'à première vue, toutes les boîtes à grain se ressemblent, certaines caractéristiques doivent être prises en considération avant d'en faire une nouvelle acquisition.



À capacité égale, les boîtes à déchargement par gravité sont généralement moins dispendieuses et impliquent moins de mécanique par rapport à l'autre mode de déchargement

DÉCHARGEMENT PAR GRAVITÉ OU PAR VIS SANS FIN?

Il existe deux modes de déchargement pour les boîtes à grain, le déchargement par vis sans fin et le déchargement par gravité. Les boîtes à déchargement par vis sans fin ont généralement un seul essieu alors que le modèle à déchargement par gravité en a généralement deux. La plupart des modèles à déchargement par vis sans fin sont aussi munis d'une porte de déchargement, offrant ainsi la possibilité d'un déchargement par gravité.

Le modèle à déchargement par vis sans fin est surtout utilisé pour transporter le grain de la moissonneuse jusqu'au chemin, pour ensuite se décharger dans un camion. Ce modèle de boîte à grain est très populaire chez les producteurs de maïs. Le camion offre l'avantage d'être plus rapide sur la route pour parcourir de longues distances. Par contre, si le transport du champ jusqu'à l'aire de

séchage s'effectue en totalité par le tracteur, le mode de déchargement par gravité reste très avantageux.

À capacité égale, les boîtes à déchargement par gravité sont généralement moins dispendieuses et impliquent moins de mécanique par rapport à l'autre mode de déchargement. Par contre, les boîtes munies de vis sans fin, offrent la possibilité de charger directement le grain dans un camion, ce qui élimine l'obligation de faire circuler des camions lourds dans le champ. Il n'est plus à démontrer que la circulation des camions dans les champs compacte grandement le sol.

Selon le modèle de boîte à grain, la vis sans fin peut être actionnée par l'arbre de p.d.f. du tracteur ou à partir d'un moteur hydraulique. De plus, sur les boîtes à un seul essieu, il est possible de doubler les roues tout en respectant les cultures en rang pour réduire davantage la compaction. Selon monsieur Réjean Dion de

Comax à Ste-Rosalie, il est possible à partir d'une vis sans fin de 43 cm (17 po.) de diamètre, de vider un voyage de 14,5 tonnes métriques en 3 minutes.

LA CAPACITÉ VOLUMÉTRIQUE

Sur le marché, il existe plusieurs grosseurs de boîtes à grain. C'est le prix et la puissance du tracteur qui tirera le chargement, qui déterminent la grosseur maximale d'une boîte à grain. À titre d'exemple, il faudra un minimum de 93 kW (125 HP) pour tirer un chargement 17,6

mètres cubes de grain, alors qu'il faudra un minimum de 112 kW (150 HP) pour tirer un chargement de 26,4 mètres cubes. Il est à remarquer que sur la plupart des modèles de boîtes, il est possible de rehausser les côtés de la boîte afin d'en augmenter la capacité volumétrique.

LES PNEUS

On doit aussi tenir compte des pneus lors de l'acquisition d'une nouvelle boîte à grain. Compte tenu que les récoltes se font à l'automne et que, à cette période de l'année, les sols sont sensibles à la compaction, il est important de choisir des pneus à basse pression et offrant une grande surface de contact avec le sol. Selon M. Dion de Sainte-Rosalie, les boîtes à grain munies d'un seul essieu compactent moins le sol comparativement aux boîtes à deux essieux. Cet avantage viendrait du fait que ses pneus sont à basse pression et offrent une plus grande surface de

contact avec le sol grâce à leur grand diamètre.

LA HAUTEUR DE LA BOÎTE

Pour une raison évidente, on devra s'assurer que la nouvelle boîte à grain puisse bien circuler en dessous du point le plus bas de son parcours. Le point le plus bas peut être sous la vis de déchargement de la moissonneuse, sous l'aire de chargement du grain sur les lieux de séchage, ou autre. S'il est prévu d'acheter des panneaux de côté supplémentaires pour augmenter la capacité de la boîte, il faudra tenir compte de cette nouvelle hauteur afin d'éviter les accrochages.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Au moment de l'acquisition d'une nouvelle boîte à grain, d'autres caractéristiques doivent être prises en considération. Parmi ces caractéristiques, il y a la possibilité d'avoir un timon télescopique. Compte tenu que cet équipement est lourd et peu maniable, et ce, même à vide, il est préférable de choisir une boîte munie d'un timon télescopique afin d'en faciliter son attelage. Selon les spécifications des manufacturiers, à vide, ces boîtes pèsent entre 2000 et 3300 kg selon le modèle choisi. Certains modèles sont même munis de freins que l'on peut actionner manuellement, sur deux ou quatre roues, en cas d'urgence sur un sol légèrement en pente.

Une autre possibilité de cette machine est le point de chute du grain. Certains modèles de boîte à déchargement par gravité, offrent la possibilité de choisir de vidanger le matériel, soit sur le côté de la boîte, ou soit en dessous, et ce, à partir de la même porte de vidange. Aussi, pour faciliter la prise d'échantillons, il est parfois possible d'avoir une petite porte d'échantillonnage sur la porte principale servant à la vidange.

De plus, compte tenu que le battage se fait souvent la nuit, pour des raisons de sécurité, il est important de s'assurer que la boîte à grain soit munie de feux de signalisation respectant le code de la route. Aussi, il serait intéressant que la nouvelle



Sur les boîtes à un seul essieu, il est possible de doubler les roues tout en respectant les cultures en rang pour réduire davantage la compaction

boîte à grain soit munie d'une bonne échelle solide, donnant ainsi un accès sur le dessus du chargement.

L'UTILISATION DE LA BOÎTE À GRAIN

Tel qu'il a été mentionné plus haut, au moment de la récolte, les sols sont sensibles à la compaction. Pour réduire ce problème, il serait avantageux de faire appel à une gestion du trafic qui réduira au minimum la circulation au champ. De plus, si l'on doit souvent traverser un champ, il est suggéré de sacrifier une bande de terrain pour en faire une voie de circulation, plutôt que de circuler un peu partout dans le champ.

Et, en dernier lieu, je serais inconfortable de parler de la boîte à grain sans soulever un danger potentiel de cette machine. C'est un plaisir pour les enfants de jouer dans le grain et il n'est pas rare de voir un enfant jouer sur un voyage de grain sec. Par contre, lorsque la porte de vidange s'ouvre ou la vis de déchargement démarre pour le déchargement, le terrain de jeu de l'enfant se transforme rapidement en sable mouvant, entraînant ainsi l'enfant vers le fond du voyage en quelques secondes, et

LIQUIDATION SURPLUS D'INVENTAIRE



Pelles à fossé neuves "BEN-BUCKETT"

Il n'y a pas de meilleur outil pour nettoyer les fossés de ferme. Benne de 60", de large, peut charger dans remorque ou tout simplement épandre à côté du fossé. Peut creuser jusqu'à six pieds plus bas que les roues avant du tracteur. S'adapte facilement sur tout chargeur à double action de tracteur de ferme. Vous enlevez la benne ou fourche de votre chargeur et installez la "Ben-Buckett" à la place.

Après l'avoir utilisé vous serez d'accord avec les propriétaires de "Ben-Buckett" pour dire que cela est un outil indispensable pour un bon entretien des fossés de ferme.

Prix de détail suggéré : 2 475,00 \$

PRIX DE LIQUIDATION :
1 675,00 \$

Si intéressé, communiquez maintenant

Les Distributions Payeur Inc.

5379 est, rue King, Ascot-Corner
Sherbrooke (Québec) J0B 1A0
Tél.: (819) 821-2015

équipements

ce, beaucoup plus rapidement que le grain lui-même. La victime se retrouve donc coincée dans le fond de la voiture avec du grain au-dessus d'elle. Il est évident que l'enfant qui est pris au fond de la boîte, meurt rapidement par asphyxie. Ayant moi-même deux enfants, je souhaite fortement que ceci n'arrive à personne.

*ING. M. SC.
CONSULTANT EN GÉNIE RURAL ET
PROFESSEUR DE MACHINERIE AGRICOLE
A L'I.T.A. DE ST-HYACINTHE

Actualités
(suite de la page 6)

FÈVE DE SOYA

Au cours des cinq dernières années (1989-1994) la production de fève de soya a progressé de 340 % soit de 50 000 à 170 000 tonnes. Cette progression se reflète dans les quantités de fève de soya mises en marché. En 1994, 98 % de la production a été commercialisée au cours des premiers onze mois de commercialisation.

ONTARIO

En Ontario, les producteurs ont mis en marché 2,083 millions de tonnes de maïs au cours de la période d'octobre 1994 à avril 1995. Au Québec, les arrivages de maïs de l'Ontario se situent à 46 895 tonnes au cours de ce premier semestre comparativement à 77 900 tonnes en 1993-94. Cette année, les réceptions de maïs américain s'élèvent à 98 232 tonnes

soit près de 80 000 tonnes de plus que l'an dernier pour cette même période.

PRIX - TÉLÉCOPIEUR

Depuis le 1er septembre, la Fédération offre l'opportunité aux membres intéressés de recevoir l'information sur les prix ainsi que le commentaire sur les marchés par télécopieur (fax). Les pro-

ducteurs intéressés doivent communiquer immédiatement avec la Fédération pour s'inscrire à ce service. Le coût annuel est de 200,00 \$ dont le versement peut-être effectué au complet lors de l'inscription ou en quatre versements.



- AGROCENTRE FARNHAM,
Standbridge station (514) 296-8205
Succursale Farnham (514) 293-3131
- AGROCENTRE ST-HYACINTHE,
(514) 796-3360
Succursale St-David, (514) 789-2053
- AGROCENTRE ST-PIE,
(514) 772-2475
Succursale St-Valérien, (514) 549-2675
- AGROCENTRE ST-RÉMI,
(514) 454-3112
- AGROCENTRE VINISOL,
Nicolet, (819) 293-5851
1-800-567-7971
- LES ENGRAIS LANAUDIÈRE,
Joliette (514) 759-1520
- FERTIBEC
Ste-Martine (514) 427-2132

**LES
VRAIS
SPÉCIALISTES**
en productions
végétales

DÉPOSITAIRES DES VARIÉTÉS :

Blés panifiables

★ **NORSEMAN**
Rendement et fiabilité reconnus

★ **SS BLOMIDON**
Recommandé au C.P.V.Q.

Soyas ★ **AC ALBATROS**
Variété hâtive
Recommandé au C.P.V.Q.

★ **OAC CONCORDE**
Équivalent 2 600 U.T.M.
Recommandé au C.P.V.Q.



Nouveau

Nouveau

Nouveau

WALTER

**TRÈFLE ROUGE
D'EXCELLENTE QUALITÉ**

- ☑ Rendement élevé
- ☑ Reprise rapide
- ☑ Résistance à l'hiver
- ☑ Résistance aux maladies
- ☑ Résistance aux insectes

EXIGEZ LE MEILLEUR

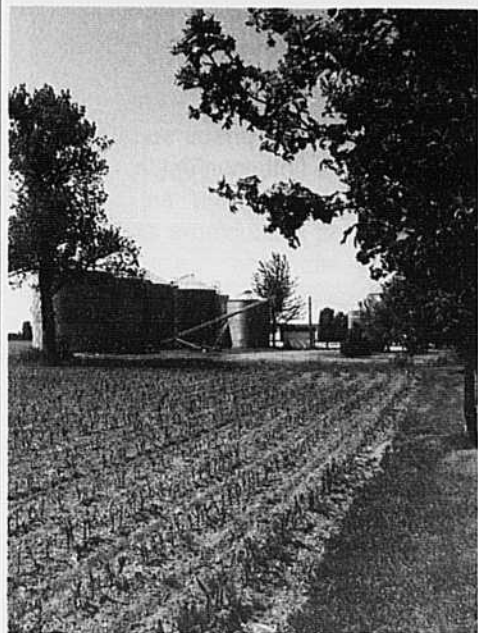
APPELEZ-NOUS au (800) 461-7645

MAPLESEED ♦

NOUS UTILISONS LE TRAITEMENT DE SEMENCE VITAFLO 280.

PANNEAUX À BASE DE PAILLE

La production de céréales et d'oléagineux joue un rôle important dans l'économie de l'Ouest canadien. Néanmoins, il n'existait pas jusqu'à présent de débouchés particuliers pour la paille céréalière, un sous-produit de la céréaliculture qui n'a pas fait jusqu'à présent l'objet d'une exploitation commerciale poussée. Habituellement, les agriculteurs l'enfouissent dans le sol, la ramassent et la mettent en balles pour s'en servir comme litière ou fourrage ou encore la brûlent dans les champs. Cependant, les inquiétudes relatives à la pollution causée par le brûlage des terres surtout dans l'Ouest ont poussé les gouvernements et l'industrie à trouver d'autres applications pour la paille. En utilisant une résine non toxique et écologique, on pourra bientôt fabriquer à faible coût des panneaux de particules, de qualité élevée, dont les propriétés seront supérieures à celles des panneaux de particules habituels. Au Canada et aux États-Unis, on s'attend à ce que la demande de panneaux de particules dépasse largement la capacité de production, d'où d'excellentes perspectives commerciales pour les fabricants de panneaux de particules à base de paille. (Agriculture Canada)



Provalcid Inc.

Centre de traitement de grains.

4572, boul. Marie-Victorin, VARENNES, (Qc) J3X 1P7
Tél.: (514) 652-3916 • Fax: (514) 652-

SERVICES:

Séchage et criblage

Entreposage

Vente de sous-produits: GLUTEN, DRÈCHE et GRU

Marché boursier (Canadien et américain)

Marché à terme

**La période de récolte bat son plein.
Pour obtenir LE MEILLEUR PRIX
pour vos grains, informez-vous à Provalcid.
Provalcid est un leader au Québec dans
la commercialisation des récoltes**

**Consultez nos spécialistes qui sauront vous
conseiller dans vos choix
et vous permettre de négocier
LE MEILLEUR PRIX**

Abonnez-vous

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française d'Amérique.
Au service de l'agriculteur québécois depuis plus d'un demi-siècle.
Publié le jeudi de chaque semaine.

Il vous suffit de
remplir le coupon et
d'y joindre un chèque
ou mandat de poste
à l'ordre de:
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

Je désire m'abonner à *La Terre de chez nous* pour:

Québec 1 an: 27,92\$ - 2 ans: 48,44\$ - 3 ans: 66,09\$

Hors Canada - 1 an: 100,00\$ ☐

Taxes incluses

NOM _____

ADRESSE _____

Code postal _____ No. membre UPA _____

Ci-joint la somme de: _____ \$

Signature _____

No TPS: R 121851323

No. TVQ: 1006112605

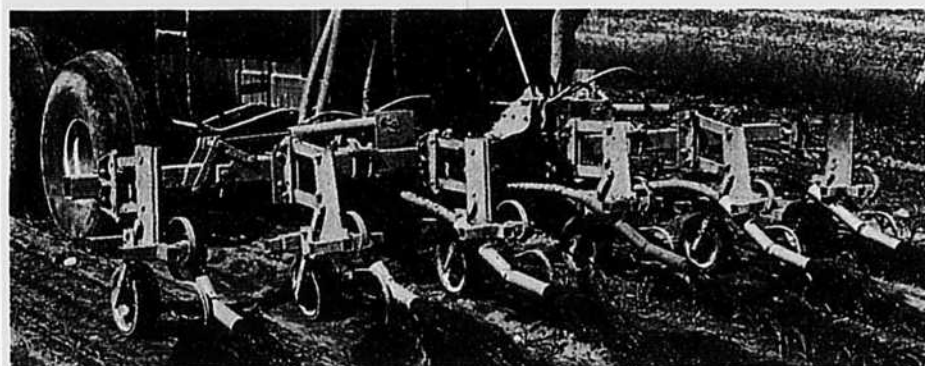
Dis-moi comment tu pèses et je te dirai si tu passes...

ANNE-MARIE CHRISTEN*

Une enquête menée auprès de 300 producteurs des bassins versants des rivières Yamaska et Chaudière, révèle que la majorité des 53 répondants sont conscients des problèmes reliés à la compaction des sols. Plus de 70 % d'entre eux estiment que la contrainte principale à l'épandage de

Cette modification du plan de fertilisation amènerait une augmentation de 51 % des superficies recevant du lisier, faisant passer de 36 % à 54 % la superficie cultivée recevant des engrais organiques. Cette augmentation est redevable en majeure partie à un taux d'acceptation beaucoup plus élevé chez les agriculteurs en produc-

18.4L-26). Ces deux systèmes présentent des caractéristiques limitant les effets négatifs de la compaction sur le sol. Des essais pratiques sur des parcelles de 28 m² sont réalisés sur un retour d'orge après un semis de soya. Wic inc. met en disponibilité deux citernes, 13,6 m² et 18 m², le tandem et le tridem ainsi que des pneus 21.5L-16.1 et 28L-26; en tout, six combinaisons font l'objet de mesures.



lisier sur leurs terres est la compaction du sol par la machinerie. Considérant que plus de 40 % de celles-ci sont cultivées en maïs, les producteurs se privent donc d'une source importante d'engrais organiques; l'épandage du lisier, selon eux, permettant une réduction de 36 % des coûts des fertilisants chimiques. Si des solutions au problème de compaction étaient disponibles et accessibles, près de 75 % des répondants seraient prêts à remplacer une partie ou la totalité de leurs engrais chimiques par du lisier.

tion végétale, soit 78 %, dont 87 % n'ont jamais utilisé de lisier. Vive le lisier et le maïs!

SOLUTIONS EN VUE!

Suite à une étude préliminaire par simulations mathématiques et aux résultats de l'enquête, deux systèmes porteurs d'épandeur à lisier sont identifiés sur un total de cinq possibilités: 1) pneus surdimensionnés à haute flottaison (28L-26) montés sur essieu tandem et 2) essieux tridems avec pneus conventionnels (21.5L-16.1 ou

RÉSULTATS EN VUE!

Les essais montrent que les pneus surdimensionnés diminuent la profondeur des ornières et la compaction sous les roues (tableau 1). Le système porteur tridem à charge totale légèrement supérieure, réduit, par rapport au système tandem conventionnel, la profondeur des ornières de même que la largeur d'influence des roues. Dans tous les cas, la compaction du sol est maintenue aux 25 premiers cm, soit la couche labourée. Les taux d'émergence du soya n'ont montré aucune différence significative entre les différents systèmes porteurs, la faible humidité du sol étant retenue comme la cause principale de cette observation.

ÉCONOMIES EN VUE!

L'utilisation de pneus surdimensionnés à haute flottaison est la solution la plus intéressante vu sa popularité auprès des producteurs et ses effets positifs sur les caractéristiques physiques du sol. Ils sont donc préconisés pour l'épandage en pré-semis, en pré-émergence et sur les cultures fourragères. Quant au système porteur tridem, son utilisation devrait être encouragée lors de l'épandage de lisier en post-levée dans les cultures sarclées tel le maïs. Côté coûts, le tandem s'avère rapidement rentable pour une majorité de cultures car peu d'investissement est requis. La période anticipée de retour sur l'in-

TABEAU 1. Caractéristiques des systèmes porteurs et profondeur moyenne des ornières créées par le passage des épandeurs à lisier sur une argile Sainte-Rosalie

Traitement (Kn)	Charge sur pneu	Charge obtenue (Kn)	Pression au sol (KPa)	Profondeur des ornières (mm)
14-tan-21	176,0 *	37,7	206	58,3a
14-tan-28	176,0 *	37,7	139	39,0d
12-tan-21	154,0 *	34,5	201	41,0dc
6-tan-21	95,5 *	19,5	150	39,0d
18-tri-21	218,0 **	34,5	185	54,2ab
16-tri-21	201,5 **	30,9	187	49,0bc

*: avec citerne de 13,6 m³ (3 000 kg) **: avec citerne de 18 m³ (3 800 kg)

Ex.: 14-tan-21 = 14 (volume de la citerne), tan ou tri (tandem ou tridem), 21 (largeur des pneus)

vestissement, pour la culture du maïs et de l'avoine, est inférieure à un an. Pour le tridem, cette période représente 2,5 ans. Les coûts associés aux modifications sur le système porteur sont de 2 640 \$ pour les pneus haute flottaison et de 6 480 \$, pour le tridem. Comme le démontre l'enquête, les producteurs agricoles sont conscients des problèmes reliés à la compaction des sols. Ainsi, une majorité de producteurs (60 %) est prête à investir plus de 5 000 \$ pour

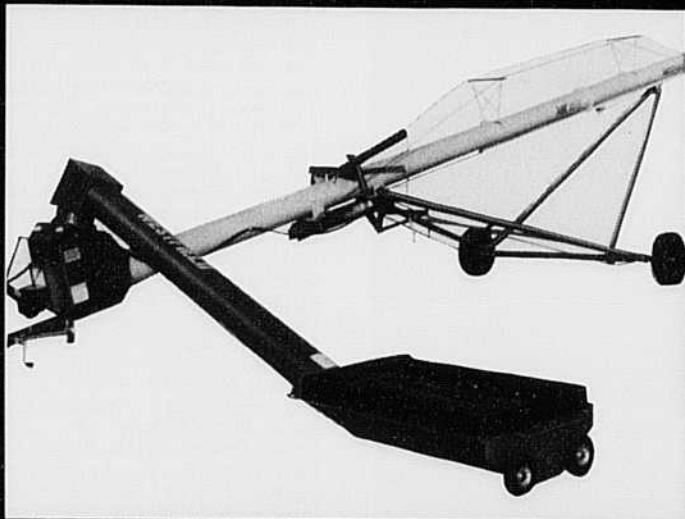
disposer d'un équipement d'épandage limitant la compaction du sol. Sols en santé en vue!

Ce projet a été réalisé par le Département de génie rural de la FSAA de l'Université Laval pour le Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec en vertu du FRDT-E. Pour recevoir plus d'information sur le projet, vous pouvez contacter M. Sylvio Tessier, ingénieur, au numéro (418) 656-2656.

**agronome, DREPA, UPA*

WESTFIELD

La nouvelle génération
Série: MK



- Disponible en diamètre de: 8", 10", 13"
- Longueur 51', 61', 71'
- Entraînement direct sur vis sans fin
- Relevage hydraulique de la vis



Distribué par

**Morneau &
Thibodeau**

1720, boul. de la Rive-Sud
C.P. 2100, St-Romuald
(Québec) Canada G6W 5M3

Tél.: (418) 839-4127 • Fax: (418) 839-3923

S.V.P. faites-moi parvenir un dépliant WESTFIELD

Nom _____
Adresse _____

Tracteur _____ Tél.: _____
H.P. _____



**william
houde**
agro-fournitures

**Vous présente le
concept de fertilisation**

LITHO

**un fertilisant à base de
lithothamne (calcium ma-
rin très soluble) vous
apportant les avantages
suivants :**

- Augmente le micro-ph dans la zone du lit de semence
- Stimule l'activité micro-bienne du sol et améliore sa structure
- Permet une émergence rapide et un développement accru des racines
- Rehausse l'efficacité des engrais
- Apporte 32 oligo-éléments
- Permet une maturité plus rapide et plus uniforme
- Est très efficace, peu importe la température ou l'humidité

**Pour toutes vos cultures
exigez les engrais LITHO**

8, 3^e RANG, ST-SIMON, QUÉBEC J0H 1Y0
Tél.: (514) 798-2002 1-800-663-0064

ACHETEURS DÉTENANT UN PERMIS OU UN CERTIFICAT ÉMIS PAR LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC ET VALIDE JUSQU'AU 31 JUILLET 1996

DÉTENTEURS DE PERMIS

MEUNERIE

A. Laforge Inc., Notre-Dame du Nord
Agri-Marché Inc., St-Isidore
Agrivert, Coopérative agricole régionale, St-Barthélemy
Aliments Breton Inc., St-Charles
Aliments Farinart Ltée, St-Guillaume
Alliance Co-Op, St-Ephrem de Beauce
Alphonse Fournier & Fils Ltée, Honfleur
Ass. Coop. de Normandin, Normandin
Ass. Coop. des Agri. de Lac à la Croix, Lac à la Croix
Ass. Coop. des Agri. de St-Prime, St-Prime
Au Service du Cultivateur (1968) Inc., Sherbrooke
Bernard Breton Inc., St-Narcisse
Centre Agri. Coop. de Charlevoix, La Malbaie
Centre Agri. Coop. de la Matapédia, Amqui
Centre Agri. Coop. du Lac St-Pierre, Baie-du-Fèbre
Céréalex Inc., St-Roch de l'Achigan
Comax, Coopérative Agricole, Ste-Rosalie
Coop. Agri. de la Côte Sud, St-Philippe de Néri
Coop. Agri. de Pont-Rouge, Pont-Rouge
Coop. Agri. de St-Bernard, St-Bernard
Coop. Agri. Rég. de la Baie des Chaleurs, Caplan
Coop. d'Approvisionnement de Ste-Julie, Ste-Julie
Coop. de Serv. Agri. d'Abitibi-Ouest, La Sarre
Coop. des Cantons, Coopérative Agricole, Coaticook
Coop. Fédérée de Québec (Joliette), Joliette
Coop. Fédérée de Québec (St-Jacques), St-Jacques
Coop. Fédérée de Québec (St-Romuald), St-Romuald
Coopérative Agricole du Pré-Vert, Chesterville
Coopérative Agricole du Témiscouata, Notre-Dame-du-Lac
Coopplus, Coop. Agr. Champlain-Laviolette, St-Tite
Deschênes et Landry Inc., St-André
F. Ménard Inc., Ange-Gardien
F. Ménard Inc., St-Pie de Bagot
Ferme A. Lépine & Fils Inc., St-Alexis
Ferme Avicole Rock Bédard Inc., St-Élie d'Orford
Ferme Marcel Tellier & Fils Inc., St-Félix de Valois
Ferme Robert Corriveau Inc., St-Edmond
Groupe Shur-Gain Qué. Inc./Meun. Perfotech, St-Hugues
H. Coderre & Fils Cie Ltée, Ville de Lac Brome
H.L. Boisvert Inc., Dixville
Jean-Marc Henri Inc., St-Roch de l'Achigan
La Meunerie de Cacouna Inc., Cacouna
La Meunerie St-Patrice Inc., St-Patrice de Beaurivage
La S.C.A. de Montmagny, Montmagny
Les Céréales D.L. Ltée, St-Louis de Gonzague
Les Fermes Daniel Dufresne & Fils Inc., St-Félix de Valois
Les Porgreg Inc., Ste-Rosalie
Maniv Inc., Ste-Brigide
Mario Bérard Inc., Ange-Gardien
Meunerie au Moulin Bleu Inc.,
St-Roch de l'Achigan
Meunerie Bernard Landry Ltée, St-Noël
Meunerie Charlevoix Inc., St-Urbain
Meunerie Coopérative de Ville-Marie,
Ville-Marie
Meunerie de St-Frédéric Inc., St-Frédéric
Meunerie Hébert Inc., Henryville
Meunerie J.B. Dionne & Fils Ltée,
Mont-Joli
Meunerie Kilo-Plus Inc., Ste-Foy
Meunerie L.Y. Enr., St-Félix de Valois
Meunerie Lafrance Inc., Proulxville
Meunerie Mobile Fortin & Frères Ltée,
St-Bruno
Meunerie Robitaille Inc., Farnham
Meunerie Savoyville Inc., Cookshire
Meunerie St-Elzéar Ltée, St-Elzéar
Meunerie St-Marc Inc., St-Marc des Carrières
Meunerie Stephan Renaud Enr.,
Très St-Rédempteur
Meunerie Trans-Canada Inc., St-Apollinaire
Moulin aux Abénakis Inc., Ste-Claire
Nap. Breton Ltée, St-Bernard
Norman Gamache Inc., Lacolle
Nutribec Ltée,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Nutribec Ltée, Duberger
Nutribec Ltée, Montréal
Nutrinor, Coop. Agro-Al. Sag. Lac-St-Jean, St-Bruno
Patoine & Frères Inc., Fortierville
Produits L.B. Ltée, Boucherville
Purdell, Coop. Agro-Alimentaire, Bic
Ralston Purina Canada Inc., Drummondville
Ralston Purina Canada Inc., St-Romuald
Rosaire Blain Inc., Massueville
S.C.A. de Disraëli, Disraëli
S.C.A. de Frampton, St-Édouard de Frampton
S.C.A. de l'Assomption, l'Assomption
S.C.A. de la Rivière du Sud, St-François
S.C.A. de Lac Mégantic-Lambton, Lac Mégantic
S.C.A. de Langevin, Ste-Justine
S.C.A. de Métabetchouan (Socam), Métabetchouan
S.C.A. de St-Alexandre de Kamouraska, St-Alexandre
S.C.A. de St-Damase, St-Damase
S.C.A. de Verchères, Verchères
S.C.A. des Appalaches (Lyster), Lyster
S.C.A. des Bois-Francis (Victoriaville), Victoriaville
S.C.A. des Bois-Francis (Warwick), Warwick
S.C.A. La Seigneurie, St-Narcisse
S.C.A.R. de Rivière-du-Loup, Ile-Verte
S.C.A.R. St-Casimir, St-Casimir
Services Agricoles Duphil Inc., St-Félix-de-Valois
Unicoop, Coopérative Agricole, St-Charles
Unicoop, Coopérative Agricole, St-Anselme
Willie Dorais Inc., Upton

NÉGOCIANTS

Agradex International Inc., Westmount
Agro-Céréales Enr., St-Alexandre
Agrocentre St-Pie Inc., St-Pie
Agrocentre Vinisol Inc., Nicolet
Alfred Couture Ltée, St-Anselme
Bellefroid, Stella, Pike River
Bernard Breton Inc., St-Narcisse
Bunge du Canada Ltée, Québec
Cargill Ltée, St-Jean-sur-Richelieu
Centre Agri. Coop. St-Polycarpe, St-Polycarpe
Centre Agricole Coop. du Haut St-Laurent, Ste-Barbe
Choquette, Jacques & Denis, St-Alexandre
Coop. Fédérée de Québec, Montréal
Distribution Rémy Corriveau Inc., St-Nazaire
J.P.N. Cuerrier Senc., St-Polycarpe
James Richardson & Fils Ltée, Boucherville
L'Entreprise Marcel & Lise Lampron Inc.,
St-Étienne-des-Grès
Les Grains Weseas Canada Inc., Laverlochère
Les Moulées A. & M. Mathieu Inc., Napierville
Les Productions J.P. Mallette Inc., St-Paul de Châteauguay
Produits Alimentaires C.S.C., Lacolle
S.C.A. de Princeville, Princeville
Sauvé, Rémi, St-Télesphore
Transport Jean-Guy Dumont, Ile-Verte
Transport Patenaude Inc., St-Alexandre

CENTRES RÉGIONAUX

9004-4272 Québec Inc., Compton
Agrocentre Belcan (1983) Inc., Ste-Marthe
Antonin St-Pierre Inc., Normandin
Ass. Coop. de Normandin, Normandin
Ass. Coop. des Agri. de St-Prime, St-Prime
Bogemans, André, St-Sébastien
Caplette, Paul & Pierre, St-Robert
Cargill Ltée, St-Jean-sur-Richelieu
Centre Agri. Coop. de Charlevoix, La Malbaie
Centre Agri. Coop. de la Matapédia, Amqui
Centre Agri. Coop. du Lac St-Pierre, Baie-du-Fèbre
Centre Agri. Coop. Profid'Or, St-Jacques
Centre Agri. Coop. Profid'Or, Joliette
Centre de Distribution de Sillery Inc., Québec
Centre de Grains Godin Inc., Ste-Eulalie
Chisholm, Dale P., Howick
Comax, Coopérative Agricole (Célubec), Ste-Rosalie
Commerçant en grain Henri Brabant Inc., St-Polycarpe
Coop. Agri. de la Côte Sud, St-Philippe de Néri
Coop. Agri. Rég. de la Baie des Chaleurs, Caplan

Coop. Agri. Rég. Parisville, Parisville
Domaine d'Hulencourt (1981) Inc., Ste-Justine
Élévateurs Ste-Brigide (1984) Inc., Ste-Brigide
Engrais Ducharme Inc., St-Albert
Entreprises McPell Inc., St-Armand Ouest
Ferme A. Hamelin Inc., St-Polycarpe
Ferme C.R. Bigras, St-Chrysostôme
Ferme de la Verdure Inc., St-Marcel
Ferme des Ancêtres, St-David
Ferme du Moulin, St-Polycarpe
Ferme Guilyrox Inc., Fortierville
Ferme Guy Benoit Enr., Baie-du-Fèbre
Ferme Henri Loiselle, St-Marc sur Richelieu
Ferme Jean-Pierre Vinet Inc., St-Louis de Gonzague
Ferme Laurent Plante Inc., Ste-Séraphine
Ferme M. & M. Julien Inc., St-Stanislas de Kostka
Ferme Marcel & Francine Marleau Enr., St-Polycarpe
Ferme Nault Inc., St-Marcel sur Richelieu
Ferme Olofee Enr., St-Félicien
Ferme Robert D'Aoust Inc., St-Stanislas de Kostka
Fermes J.N. Beauchemin & Fils Inc., St-Ours
Ferro-Grains Inc., St-Polycarpe
Grains Piermon Enr., St-Marcel
Halde, Guy, Beloeil
Houle, C. Monique, St-Germain de Grantham
J.O. Lévesque Limitée, Bedford
La Meunerie de Cacouna Inc., Cacouna
Labonté-Belhomme Inc., St-Bonaventure
Leblanc & Lafrance Inc., Ste-Rosalie
Les Élévateurs Beauce-Grain Inc., St-Denis-sur-Richelieu
Les Élévateurs St-Hugues Inc., St-Hugues
Les Élévateurs Ste-Madeleine Inc., Ste-Madeleine
Les Entreprises Acmom Inc., Coteau du Lac
Les Entreprises G.M.R. Viau Inc., St-Isidore
Les Entreprises P.J.P. Nicolet
Les Fermes Lussi Grains Inc., Varennes
Les Grains de la Mauricie Inc., St-Narcisse
Les Grains Lac Supérieur Ltée (1987), Trois-Rivières
Les Grains Semtech Inc., St-Pie
Les Séchages Bermic Inc., St-Jean-sur-Richelieu
Mallette, Armand, St-Urbain
Meunerie Bernard Landry Ltée, St-Noël
Meunerie Gérard Soucy Inc., Ste-Croix
Meunerie J.B. Dionne & Fils Ltée, Mont-Joli
Moissons d'Or (Verchères) Inc., Verchères
Moulées Robert Delorme Inc., St-Polycarpe
Nutrinor, Coop. Agro-Al. Sag. Lac-St-Jean, St-Bruno
Overbeek, Jean, St-Thomas d'Aquin
Provalcid Inc., Varennes
Purdell, Coop. Agro-Alimentaire, Bic
Rosaire Blain Inc., Massueville
S.C.A. de St-Denis-sur-Richelieu, St-Denis-sur-Richelieu
S.C.A. des Bois-Francis (Victoriaville), Victoriaville
S.C.A. du Comté de Châteauguay, Ste-Martine
S.C.A. du Sud de Montréal, Napierville
S.C.A.R. de Rivière-du-Loup, Ile-Verte
Semences Gripon Inc., St-Urbain
Semences Prograin Inc., St-Césaire
Semico Inc., St-Isidore
Services Agricoles Duphil Inc., Ste-Élisabeth
Services Céréalières Richelieu Inc., St-Ours
Transport de grain Denis Leduc, St-Louis de Gonzague
Unicoop, Coopérative Agricole, Ste-Hénédine
William Houde Ltée, St-Simon

CENTRES DE SÉCHAGE

Ferme Genlouis Inc., Yamaska Ouest
Ferron, Yvan, St-Léon
Joyal, Sylvain, Yamaska Est
Montréalgrains, Ste-Brigide

DÉTENTEURS DE CERTIFICAT

2641-1702 Québec Inc., St-Denis-sur-Richelieu
2859-1469 Québec Inc./Moulées Dundee Enr., St-Agnès-de-Dundee
Agri-Mix Inc., Huntingdon
Agri-Services St-Laurent Inc., Windsor
Agrilait, Coopérative Agricole, St-Guillaume
Agrocentre Farnham Inc., Farnham

Aliments Trigone Inc., St-François
 André Lacroix & Fils Inc., St-Louis de Gonzague
 Bo-Duc Transport Inc., Lyster
 Bourgon, Robert, St-Télesphore
 Bruno & François Boulay, St-Césaire
 Cartier, Gaston, Drummondville
 Chevovrain Inc., St-Philippe
 Co-Grains Enr., Ste-Geneviève de Batiscan
 Comptoir Agricole de St-Hyacinthe (1992), St-Hyacinthe
 Coopérative Agricole d'Amos, Amos
 Dion, Joseph, Coaticook
 E. Côté & Fils Inc., Roxton Falls
 Elphège Grenier Inc., Beloeil
 Exploitation Agricole Jodoin Enr., Ste-Martine
 Ferme Armand Lamarche & Fils Enr., Ste-Sabine
 Ferme B.B.P. Inc., Acton Vale
 Ferme Blanchard Inc., Roxton Pond
 Ferme Danco Inc., St-Hugues
 Ferme Élior, La Doré
 Ferme Grégoire Senc., St-Ours
 Ferme Hervé Martin Inc., Ste-Cécile de Milton
 Ferme Jean-Guy & Alain Côté Enr., St-Théodore d'Acton
 Ferme J.P.A. Choinière Enr., East-Farnham
 Ferme L. & H. Lamoureux Inc., St-Philippe
 Ferme Lauzière Inc., Knowlton
 Ferme Lucalain Inc., St-Joachim de Shefford
 Ferme Pierre Mercier (1991) Inc., St-Roch de l'Achigan
 Ferme Porclair Enr., St-Germain de Grantham
 Frigon, Colette, Louiseville
 George Leggett Grain Division, Huntingdon
 Groupe Shur-Gain Qué. Inc./M. Bérard Ltée, Yamachiche
 Groupe Shur-Gain Qué. Inc./René Poirier, St-Félix de Valois
 H I Hobbs & Sons Limited, Shawville
 Jean Lavallée Transport Ltée, Roxton Falls
 L D Roy Inc., Ste-Perpétue
 La Ferme d'En Bas Inc., St-Esprit
 La Meunerie Acadienne Inc., St-Grégoire
 La Meunerie Avicole Régionale Ltée, L'Islet
 Langevin et Frère Inc., St-Alphonse de Granby
 Les Entreprises Céréalières D.B.Y. Inc., St-Maurice
 Les Entreprises Jean-Paul Robert Inc., St-Hermas
 Les Fermes Almika Inc., Granby
 Les Fermes Guy Sabourin & Fils Inc., Verchères
 Les Fermes Paul & Bertrand Lamoureux Inc., Sherrington
 Les Moulées B.P. Inc., Ange-Gardien
 Les Moulées Faubert (1979) Inc., Huntingdon
 Les Moulées Guénette & Guénette Enr., Ville des Laurentides
 Les Moulins B.G.L. Inc., St-André Est
 Marcel Bouchard Inc., St-Esprit
 Meunerie A. Soucy Inc., St-Urbain
 Meunerie Agri-Tech Inc., Victoriaville
 Meunerie Alain Tremblay Inc., Matane
 Meunerie B.D.G. Inc., Ste-Mélanie
 Meunerie C.P.L. Inc., Ange-Gardien
 Meunerie Ducharme Inc., Warwick
 Meunerie Dynamix Portneuf Inc., St-Alban
 Meunerie J. Bertrand Inc., St-Ignace de Stanbridge

Meunerie Mario Savoie Enr., St-Cuthbert
 Meunerie Mobile Bernier Enr., Upton
 Meunerie Plessis Inc., Plessisville
 Meunerie Raoul Cayer & Fils Enr., St-Cuthbert
 Meunerie Rivière-du-Loup Inc., Rivière-du-Loup
 Meunerie Sansoucy Enr., Racine
 Mosher, Barbara, Noyan
 Moulées St-Pie Inc., St-Pie
 Nutrition F.L. Inc., Ste-Hélène
 Nutrition Ste-Marthe Senc., Ste-Marthe
 P.A. Lessard (1993) Inc., St-Georges
 P.E.D. Rainville Équipement Inc., St-Thomas d'Aquin
 Porcheres B.H.L. Inc., Ste-Hélène de Bagot
 Prairie, Gilles, Chambly
 Purgrain Enr., St-Philippe de Laprairie
 R.D.R. Proulx Inc., Nicolet
 R. Grégoire & Fils Inc., St-Jacques-le-Mineur
 R.J. Rocheleau Inc., St-Lucien

Réal Mondou Inc., St-Augustin
 Robert et Henriette Choquette Enr., St-Joachim de Shefford
 Roger Rivest et Fils Inc., Ste-Anne-des-Plaines
 S.C.A. de Compton, Compton
 S.C.A. de St-André d'Acton, Acton Vale
 Semences Laquerre Inc., St-Casimir
 Semences Nicolet (1991) Inc., Nicolet
 Semican Atlantic Inc., Plessisville
 Semico Inc., St-Isidore
 Soja Messier & Frères Inc., St-Eugène
 Transport Claude Laporte Inc., St-Bernard de Michaudville
 Transport Daniel Beauclair Enr., Yamachiche
 Transport Desrosiers & Raymond Inc., Ste-Edwidge
 Transport Héroux Inc., Louiseville
 Transport Jean Brodeur Inc., St-Alphonse de Granby
 Transports G. Yelle & Fils Inc., St-Isidore
 Unicoop, Coopérative Agricole, Ste-Marguerite
 Wera, Jacques, Carignan

NETTOYEZ ET RETOURNEZ



LES CONTENANTS VIDES DE PESTICIDE

LE RINÇAGE DE VOS CONTENANTS VIDES DE PESTICIDE : C'EST BRILLANT!

- Vous en retirez la totalité du produit que vous avez payé.
(En mettant l'eau de rinçage dans le réservoir de pulvérisation.)
- Vous contribuez ainsi à protéger vos terres et l'environnement.
- Le traitement des contenants propres diminue les coûts du recyclage.
(Les contenants d'acier sont transformés en barres d'armature pour le béton
et les contenants de plastique sont transformés en piquets de clôture
ou en poteaux de garde-fou pour les autoroutes.)

Merci de retourner vos contenants propres et secs.

Comité québécois de récupération
de contenants de pesticides agricoles.

Pour plus de renseignements,
communiqués avec votre détaillant local.



INSTITUT POUR
LA PROTECTION
DES CULTURES

CLASS

LA LUZERNE MULTI-FOLIÉE

- ✓ Hauts rendements
- ✓ Qualité supérieure
- ✓ Résistance à l'hiver
- ✓ Résistance aux maladies
- ✓ Résistance aux insectes

EXIGEZ LA MEILLEURE

APPELEZ-NOUS au (800) 461-7645

MAPLESEED 

Prix du maïs

La Chine brouille les cartes

A. DOUGLAS MUTCH

Il est généralement plutôt facile, au début de septembre, de dresser un tableau des perspectives du marché du maïs pour l'année à venir. À cette époque, les perspectives d'approvisionnement en Amérique du Nord et dans le monde sont habituellement pas mal sûres et il est possible d'établir une bonne estimation de la demande intérieure aussi bien que mondiale.

À ce moment-ci on peut généralement avoir une bonne idée des prix jusqu'au mois de mars ou d'avril. Les projections des prix au-delà de cette date sont moins sûres étant donné l'influence de plus en plus forte de la saison de plantation de la campagne agricole suivante.

Le marché 1994-95 peut être qualifié d'anormal. Il a été marqué par une récolte de maïs record (10 milliards de boisseaux) en 1994 aux États-Unis et par un changement radical des tendances du marché du maïs en Chine. La baisse de prix provoquée par l'abondante récolte aux États-Unis a été plus que compensée par le retrait de la Chine du marché d'exportation et par l'importation, par ce pays, comme par le passé, d'importantes quantités de maïs, événements qui ont fait mentir la plupart des prévisions concernant le marché du maïs.

La campagne agricole 1995-96 ne sera pas, elle non plus, une campagne normale. À ce jour, on se pose encore trop de questions et on a trop peu de réponses. L'incertitude de l'offre créera de l'instabilité sur les marchés jusqu'à la fin de 1995, alors que l'incertitude de la demande déséquilibrera les marchés pendant une bonne partie de 1996.

L'incidence des changements apportés aux politiques, particulièrement aux États-Unis, se fera de plus en plus sentir au fur et à mesure que l'année avancera. La nouvelle loi

agricole aux États-Unis pourrait avoir un effet draconien sur les tendances de la récolte de 1996, effet qui pourrait se ressentir sur les marchés dès la période précédant les semailles du printemps prochain.

RENDEMENTS ET PRIX ENCORE INCERTAINS

Le rapport de l'USDA du mois d'août sur l'offre et la demande prévoit que la production de maïs aux États-Unis sera de l'ordre de 8 122 milliards de boisseaux en 1995 et que les stocks en fin de campagne 1995-96 seront de 787 millions de boisseaux. L'estimation du prix moyen à la ferme pour la récolte de maïs de 1995 a baissé de 0,10 \$ US le boisseau, ce qui la ramène à la fourchette de 2,45 à 2,85 \$ US le boisseau dont faisait état le rapport de juin.

Le rapport de l'USDA de septembre sur les récoltes annoncera probablement une récolte de l'ordre de 8 milliards de boisseaux. Toutefois, étant donné que les semailles ont été tardives sur la majeure partie des superficies ensemencées, le risque que la gelée réduise le rendement est élevé et on ne pourra faire d'estimation fiable de la production de maïs aux États-Unis en 1995 avant octobre, voire novembre.

Voici les estimations (en millions de boisseaux) de la demande calculées par l'USDA au mois d'août pour la récolte de maïs (États-Unis) de la campagne 1995-96 (les estimations de juillet sont données entre parenthèses pour fins de comparaison): exportations, 2 000 (1 875); aliments-semences-usages industriels, 1 775 (1 775); fourrage et résiduel, 5 025 (4 925). Les prévisions concernant les stocks de report ont été haussées à 787 millions de boisseaux, comparativement à 725 millions de boisseaux en juillet.

Selon le rapport de l'USDA du mois d'août concernant l'offre et la demande, il semble que les approvisionnements pourraient être suffisants sans qu'il soit nécessaire d'imposer d'importantes hausses de prix, sauf dans le cas où la gelée réduirait le rendement. En fait, les observateurs se demandent depuis la fin de juillet si les augmentations de prix n'ont pas déjà dépassé le niveau qui permet de maintenir la demande dans les limites de l'offre.

Si la récolte de maïs aux États-Unis se monte à au moins 8 milliards de boisseaux en 1995, l'offre sera alors très facile à gérer. Toute augmentation substantielle de la production au-dessus de ce niveau laisserait présager qu'une baisse de prix s'imposera pour pouvoir écouler les stocks disponibles. On assisterait alors à un retournement du marché en faveur des acheteurs.

Même si, d'après les projections actuelles, la consommation intérieure de céréales fourragères peut encore augmenter, les projections des exportations de maïs de la récolte de 1995-96 pourraient être trop optimistes. La faiblesse des approvisionnements de blé à l'échelle mondiale va restreindre la concurrence par les prix du blé fourrager, mais la grande inconnue sur le marché d'exportation du maïs demeure la Chine.

LA CHINE OCCUPE UNE LARGE PLACE DANS LA PRODUCTION ET SUR LES MARCHÉS

Durant les deux dernières campagnes agricoles, la Chine a joué un rôle déterminant sur le marché mondial du maïs. Durant la campagne agricole 1993-94, la Chine avait réalisé, approximativement, le cinquième des exportations mondiales de maïs.

En 1994-95, les exportations chinoises de maïs ont dégringolé tandis que les importations étaient stimulées par la forte demande intérieure, la Chine redevenant du fait même un importateur net de maïs.

Depuis 1982, la production chinoise de blé et de céréales secondaires a augmenté de façon constante, passant de 147,7 millions de tonnes pendant la campagne agricole 1982-83 à plus de 200 millions de tonnes durant les dernières campagnes agricoles. L'augmentation de la production annuelle observée depuis 1982 correspond sensiblement à la production globale de céréales du Canada durant une année normale.

La production de viande en Chine pour le premier semestre de l'année a totalisé 22,3 millions de tonnes, soit 18 % de plus qu'à la même période l'an dernier. Pour la période janvier-juin, la production de porc a atteint 16,5 millions de tonnes, soit 15,3 % de plus qu'au premier semestre de 1994. Pour ce qui est du boeuf, du mouton et de la volaille, la production s'est accrue de 25 %, de 23,8 % et de 23,5 %, respectivement, par rapport à l'année précédente.

La production totale de viande en Chine pour l'ensemble de l'année devrait dépasser 50 millions de tonnes. Cette augmentation importante combinée au fait que la récolte de céréales fourragères a été plus faible en 1994 a fait passer la Chine du statut de gros importateur de maïs, en 1993-94, à celui d'importateur net, en 1994-95.

Selon les premières indications que l'on a pour la campagne agricole 1995-96 en Chine, la récolte de céréales en 1995 sera probablement plus importante que celle de 1994 et pourrait même atteindre un nouveau record. Toutefois, la demande intérieure restera forte compte tenu des importantes augmentations de la production de viande. Le résultat net de cette production plus élevée de céréales et de cette demande intérieure vigoureuse est encore très incertaine.

L'activité de la Chine sur le marché du maïs sera un des éléments clés à surveiller l'an prochain en ce qui a

trait au marché mondial du maïs. On peut s'attendre à une hausse des exportations de ce pays, mais il est tout aussi probable que le surplus de production sera absorbé par la demande intérieure. Il est trop tôt pour en avoir une idée précise.

NOUVELLE LOI AGRICOLE AUX ÉTATS-UNIS: AUCUN CONSENSUS

L'actuelle loi agricole des États-Unis devrait cesser d'être en vigueur à partir du 30 septembre 1995. Son application sera vraisemblablement reportée jusqu'à la fin de l'année étant donné qu'aucun consensus n'a encore pu être réalisé concernant le contenu de la nouvelle loi. Celle-ci devrait être vivement débattue par le Congrès américain jusqu'à la fin de l'automne.

Il est presque certain que la politique agricole des États-Unis subira des modifications majeures. Cela pourrait avoir une incidence importante sur les décisions des cultiva-

teurs américains pour 1996. Cependant, étant donné que les membres du Congrès ne se sont pas encore entendus sur les dispositions de la nouvelle loi, on ne peut présumer avec certitude de ce que sera l'incidence de celle-ci.

Pour la plupart des campagnes agricoles, les producteurs de maïs du Québec doivent se tourner vers le marché des contrats à terme de Chicago pour avoir une bonne idée de ce que seront les prix du maïs durant l'année à venir. Pour la campagne agricole en cours, il leur faudra surveiller les risques de gelée durant la période de récolte dans le Midwest américain, puis observer ce qui se passe en Chine et, enfin, se tenir au courant des décisions prises à Washington pour connaître les principales influences qui joueront sur les prix du marché.

(Le présent article s'appuie sur les données disponibles le 5 septembre 1995)



LA CLÉ DU SUCCÈS...

Après avoir mis tant d'effort dans la production de vos grains, mettez toutes les chances de votre côté avec une mise en marché éclairée.

VOUS RECHERCHEZ:

- prix compétitif
- service courtois
- stabilité financière
- information pertinente

NOUS ACHETONS:

- maïs grain
- fève de soja, fève blanche
- blé fourrager, de minoterie
- avoine, orge, seigle
- haricots secs

SERVICES:

Transactions sur marché à terme et options

N'hésitez pas à nous appeler!

Accrédité par la R.M.A.A.Q. et la F.P.C.C.Q.

JAMES RICHARDSON & FILS, LIMITÉE

NÉGOCIANT EN CÉRÉALES

1570, rue Ampère, Bureau 500, Boucherville, Québec J4B 7L4

Tél.: (514) 449-7801 Fax: (514) 449-7780

1-800-361-2820

Saint-Gilles

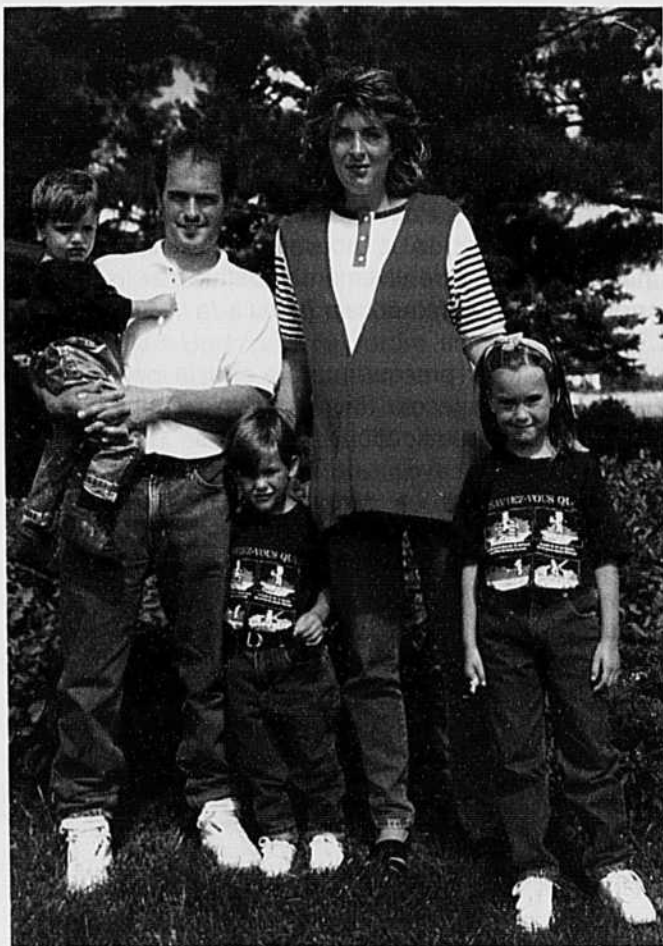
Yvan Champagne et Lucie Fortin cultivent l'avenir

YVES CHARLEBOIS

Ils sont beaux et jeunes, elle a 28 ans et lui 30 ans, et ils sont déjà à la tête d'une entreprise tout à fait impressionnante. Yvan Champagne et Lucie Fortin possèdent la Ferme Benoît Champagne et Fils à Saint-Gilles de Lotbinière.

Ils gèrent un troupeau de 50 vaches laitières pur sang Holstein et une cinquantaine de taures destinées à la vente chez d'autres producteurs laitiers. La ferme compte également 1000 porcs à l'engraissement ainsi qu'une meunerie. Finalement, le couple Champagne-Fortin cultive 20 hectares d'orge de variété Mascot, 10 hectares en maïs pour l'ensilage, 65 hectares en luzerne et 20 autres en foin. Pour faire fonctionner la ferme, on a recourt à trois employés à temps plein, dont le père d'Yvan, Benoît, qui s'occupe principalement des porcs.

Cette ferme que possède le couple Fortin-Champagne fut acquise par les parents d'Yvan, soit Benoît et Denise Berthiaume, en 1963. À l'époque, en plus des vaches laitières, on y élevait 2500 poulets. Au début des années 80, Yvan a complété un cours secondaire en agriculture à Sainte-Croix de Lotbinière et en 1983 il acquérait 20 % des actions de la ferme. Sa première intervention fut d'acheter les premières vaches pur sang Holstein et d'inscrire l'entreprise au contrôle laitier PATLQ. En 1991, Lucie intègre la ferme, et l'année suivante le couple en devient l'unique propriétaire.



Lucie Fortin, Yvan Champagne, Jean-Noël dans les bras de son père, Katherine et Pierre-Marc

Depuis trois saisons, Lucie et Yvan sont membres du Club agro-environnemental de Beaurivage. L'organisme compte 25 producteurs localisés à Saint-Gilles et Saint-Patrice. De plus, Yvan en est un des directeurs. Les membres reçoivent des conseils de l'agronome Caroline-Joan Boucher qui fait des plans de fertilisation sur mesure pour chacun des producteurs-membres en plus de voir au suivi.

Depuis qu'ils possèdent un bon plan de fertilisation, leurs cultures ont

changé du tout au tout. Au niveau de l'orge, on en récoltait à l'époque 2,5 tonnes à l'hectare; aujourd'hui, le rendement se situe entre 5 et 6 tonnes. Pour ce qui est de la luzerne, « on pouvait se permettre un maximum de deux coupes, et maintenant on en effectue trois », ajoute Yvan.

Plus surprenant encore, on a diminué des deux tiers l'utilisation d'engrais chimiques, une économie de 5000 dollars par année, et de moitié celle des herbicides. Le secret est de savoir quand, quoi et quelle quantité épandre sur les terres et, ce qui n'est pas négligeable, le faire en sachant pourquoi. Avant ce virage, les conseils provenaient de vendeurs d'engrais. Aujourd'hui, Yvan vous dira que le fumier solide de vache libère la première année 20 % de son azote et qu'il est un excellent apport de matières organiques. Son utilisation se fait principalement à l'automne à un dosage précis. Le lisier de

vache, lui, doit être utilisé à certaines périodes au printemps, surtout au moment de la post-levée des plantes. Pour ce qui est des herbicides, si les plantes lèvent rapidement, elles domineront les mauvaises herbes, donc l'utilisation en est restreinte. Yvan utilise un sarcleur pour le maïs.

L'AVENIR

Yvan et Lucie ne comptent pas agrandir leur superficie, cependant ils désirent transformer une partie de leur terre à foin en céréales.



La ferme Champagne: une entreprise diversifiée dans les céréales, le lait et le porc

«Le marché du foin dans notre coin n'est vraiment pas propice », de dire Yvan. Les céréales qu'il cultive sont consommées exclusivement à la ferme. Actuellement, la culture de l'orge correspond à 15 % de l'alimentation totale de leurs porcs, le reste est acheté.

Le couple Champagne-Fortin a déjà remporté le quatrième rang provincial à la médaille d'argent du Concours du mérite agricole en 1992. Cependant, les concours, ils désirent mettre ça en veilleuse. Ils préfèrent consacrer leur énergie à leur famille et à leur entreprise.

Yvan entrevoit l'avenir avec optimisme en voulant constamment améliorer la qualité de son troupeau laitier. « On ne souhaite pas que la somatotrophine arrive au Canada, cependant si c'est le cas les producteurs auront besoin d'une très grande quantité de sujets de reproduction, et je suis sur la bonne voie. »

Le couple a quatre enfants : Katherine, 5 ans, Pierre-Marc, 3 ans, Jean-Noël, 2 ans, et depuis notre passage, la quatrième, Mélanie, a vu le jour le 18 août dernier.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Ferme Benoît Champagne et Fils
Saint-Gilles de Lotbinière

Propriétaires : Yvan Champagne
et Lucie Fortin

Superficie : 115 hectares

Cultures : 20 ha d'orge
10 ha de maïs à ensilage
65 ha en luzerne
20 ha en foin

Élevage : 50 vaches laitières
50 taures
1000 porcs à l'engraissement

Implication sociale :

- Vice-président du syndicat des producteurs de lait de la région de Québec
- Directeur et membre du Club environnemental de Beaurivage
- Directeur du Cercle d'amélioration du bétail de Beaurivage
- Administrateur du Syndicat de base de l'UPA de Beaurivage
- Membre d'Agropur
- Membre de Coop La Seigneurie



**william
houde**
agro-fournitures

**Vous présente ses
mélanges fourragers**

SUPRÊME

**20 mélanges composés
uniquement de variétés
CERTIFIÉES.**

Ces variétés **certifiées** sont
sélectionnées en fonction
de leur :

- Rendement
- Maturité
- Rusticité
- Résistance aux maladies
- Rapport qualité/prix

Tous nos mélanges sont
pré-inoculés (luzerne-
trèfle)

**Pour toutes vos semences
de plantes fourragères,
EXIGEZ les mélanges four-
ragers SUPRÊME**

**PREMIER
SUPRÊME**

8, 3^e RANG, ST-SIMON, QUÉBEC J0H 1Y0
Tél.: (514) 798-2002 1-800-663-0064

Le maïs et son avenir

Le colloque 1995 sur le maïs-grain « Le maïs et son avenir » vise à faire un tour d'horizon complet des défis et des occasions qui se présentent aujourd'hui aux producteurs et productrices, et aux intervenantes et intervenants associés à cette production. Étala sur deux jours, le Colloque donnera priorité aux grandes questions de l'heure, regroupées dans des sessions portant sur les nouveaux débouchés, les techniques de pointe en production de maïs et les impacts environnementaux.

CONSEIL DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DU QUÉBEC INC.

Les 29 et 30 novembre 1995

Auberge des Seigneurs

1200, Daniel Johnson, Saint-Hyacinthe

PROGRAMME

Mercredi, 29 novembre 1995

Modérateur: Roger Rivest, agronome,

MAPAQ, Saint-Hyacinthe

- 8 h 00** Inscription
- 9 h 00** Mot du président du Comité organisateur, Pierre Filion « Portrait de la production »
- 9 h 20** Utilisations actuelles et potentielles du maïs-grain au Québec Claude Chartrand, agronome Direction des études économiques - Analyses sectorielles, MAPAQ et Robert Bolduc, conseiller aux projets d'entreprises, Direction des affaires économiques, MAPAQ
- 9 h 50** Critères d'appréciation du maïs pour l'alimentation animale • Michel Vignola, M.Sc., agronome Directeur, Nutrition et Développement, Production porcine Shur-gain Québec
- 10 h 10** Les coûts de production du maïs et la sécurité du revenu • Benoît Legault, agro-économiste Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (UPA)
- 10 h 35** Pause
- 10 h 55** Qu'en est-il de la recherche et du transfert technologique au Québec? Hubert Melanson, agronome-consultant
- 11 h 20** Production du maïs à la ferme • Sylvain Mallette, d.t.a. Producteur de cultures commerciales Saint-Urbain-Premier, comté de Châteauguay
- 11 h 40** Période de questions
- 11 h 55** Repas (libre)

Modérateur: Louis Ménard, agro-économiste,

UPA, Longueuil

- 13 h 30** Contamination des cours d'eau par les pesticides dans les régions de culture de maïs • Isabelle Giroux, géographe, M.Sc. et David Berryman, biologiste, M.Sc. Direction des écosystèmes aquatiques, MEFC
- 13 h 55** Production de maïs et qualité du sol • Aubert Michaud, M.Sc., agronome Direction de l'environnement du développement durable, MAPAQ

- 14 h 15** Le devenir des éléments fertilisants • Régis Simard, Ph.D. - Chercheur en sol Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Foy
- 14 h 45** Pause
- 15 h 10** Le devenir des herbicides dans l'environnement Gilles D. Leroux, Ph.D., agronome Professeur en malherbologie Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval et Anne Vanasse, agronome-consultante Concepra
- 15 h 40** Impacts environnementaux des rotations et du travail réduit du sol • Sylvie Thibaut, M.Sc., agronome-consultante
- 16 h 10** Intensification de la culture du maïs et respect de l'environnement des années 2000 • Serge Benoît, Producteur de cultures commerciales Rougemont
- 16 h 30** Clôture de la journée

Jeudi 30 novembre 1995

Modératrice: Diane Mather, Ph.D., professeure agrée

Campus Macdonald, Université McGill

- 8 h 00** Inscription
- 8 h 50** L'influence de l'espacement et de la densité sur le rendement du maïs • William Cox, Ph.D., professeur associé Department of Soil and Crops Université Cornell (New York) (Traduction simultanée)
- 9 h 35** Les unités thermiques et la classification des hybrides: Un défi à relever Serge Lussier, agronome Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement Université McGill
- 9 h 50** Nouvelles avenues de mise en marché Jim Johnson, président Association canadienne des carburants renouvelables (Traduction simultanée)
- 10 h 20** Pause
- 10 h 40** Système de positionnement par satellite: Les pour et les contre Fran Pierce, Ph.D., professeur Department of Soil and Crops Université du Michigan (Traduction simultanée)
- 11 h 40** Période de questions
- 11 h 55** Repas (libre)

Modérateur: Jean Cantin, agronome

MAPAQ, Saint-Bruno

- 13 h 30** L'amélioration génétique
Jean-Marc Montpetit, agronome Pioneer Hi-Bred Itée
- 14 h 00** L'importance d'un suivi des stades-repères du maïs:
Une clé du succès
Pierre Fillon, technicien agricole
MAPAQ
- 14 h 40** La mise en marché des grains avec un système de
cotation boursière
Stéphane D'Amato, agronome-consultant Axis
- 15 h 10** Utilisation potentielle du maïs québécois dans les
biocarburants
Dominic Scipio, ingénieur, Directeur général Division
des pétroles, Coopérative Fédérée de Québec
- 15 h 35** La position du MAPAQ face à l'avenir du maïs
Le Ministre ou son représentant
- 15 h 50** Clôture du colloque
Germain Chabot, président Fédération des produc-
teurs de cultures commerciales du Québec

- Les frais d'inscription comprennent le droit d'entrée, les pauses, le cahier de conférences et les taxes (repas non inclus).
- Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le secrétariat du CPVQ inc. au (418) 646-5766 ou par télécopieur au (418) 646-1830.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(à retourner accompagné de votre paiement au CPVQ inc.,
200, chemin Ste-Foy, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
avant le 15 novembre 1995

NOM:

PRÉNOM:
(En majuscules s.v.p.)

ADRESSE: CODE POSTAL:

TÉLÉPHONE: BUR: () RÉ: ()

ENTREPRISE OU ORGANISME:

INSCRIPTION: (Cochez la case qui s'applique)

29 et 30 novembre 53 \$ ☐29 novembre seulement 39 \$ ☐30 novembre seulement 39 \$ ☐

PROFESSION: (Cochez une seule case)

Producteur/productrice ☐ Agronome ☐ Étudiant/étudiante ☐Ouvrière/ouvrier agricole ☐ Technologiste ☐ Autre ☐

**Assurez-vous d'un rendement
supérieur et d'une qualité
remarquable en choisissant le
blé AQUINO
pour vos semis '96**

Contactez votre représentant



SIÈGE SOCIAL

4905, boul. Laurier, Ste-Rosalie, (Qc) J0H 1X0
Tél.: (514) 799-3225 • Fax: (514) 799-3229

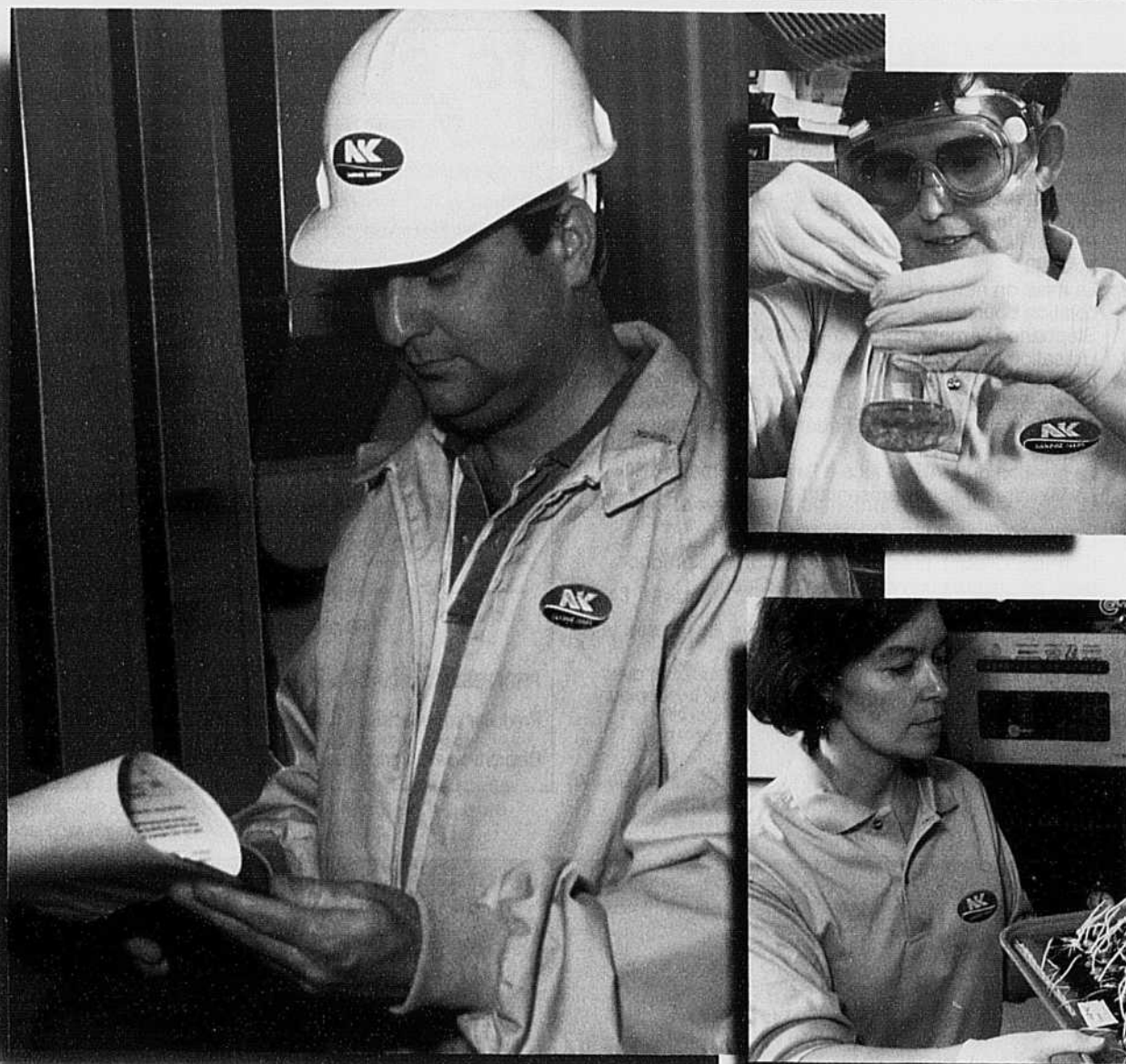
SUCCURSALES :

ST-ANSELME
1079, Rte 277, St-Anselme
(Qc) G0R 2N0
Tél.: (418) 885-9892
Fax: (418) 885-4549

ST-ISIDORE
1091, Rang St-Régis, St-Isidore
(Qc) J0L 2A0
Tél.: (514) 454-7578
Fax: (514) 454-4379

ST-THOMAS
80, rue des Érables, St-Thomas-de
Joliette, (Qc) J0K 3L0
Tél.: (514) 759-4700
Fax: (514) 759-6827

UPTON
495, Rang de la Carrière, Upton
(Qc) J0H 2E0
Tél.: (514) 549-4888
Fax: (514) 549-4834



Ensemble le monde dépend de nous.

Les plantes que nous cultivons permettent de créer des milliers de produits. À partir d'aliments jusqu'à des matériaux de construction... de batteries jusqu'à des antibiotiques... de plastiques jusqu'à des peintures écologiques. Nos récoltes de maïs, de soja, de plantes fourragères et autres contribuent de multiples façons au bien-être de la population mondiale.

À l'époque de nos grands-parents, le seul produit raffiné à partir du maïs, par exemple, était l'amidon. Le reste du grain était une perte totale. Aujourd'hui, nous utilisons

chaque partie du grain — même l'eau dans lequel nous le faisons tremper — pour fabriquer plus de 3500 produits différents.

Il y a cependant une chose qui n'a pas changé. Nous partageons un engagement commun pour établir la norme d'excellence dans le monde entier. Chez Northrup King, cet engagement est permanent et est reflété par l'enthousiasme et les efforts mis dans le développement de nouveaux produits. Grâce à votre participation par vos commentaires et vos besoins qui guident notre cheminement, nous

formons un véritable travail d'équipe. Ensemble, nous contribuons à améliorer la qualité de vie de milliers de personnes.

Semences Northrup King Ltée
R.R. 1 Arva, Ontario N0M 1C0
Tél. (800) 711-5511
(514) 455-6834

